

# *Les Récits du français québécois d'autrefois : reflet du parler vernaculaire du 19e siècle*

SHANA POPLACK

*Université d'Ottawa*

ANNE ST-AMAND

*University of Toronto*

---

## 1. INTRODUCTION

L'étude du changement linguistique s'est butée depuis toujours à la rareté de données appropriées reflétant un stade antérieur de la langue. En effet, la majorité des corpus de langue orale ont un regard rétrospectif qui est limité par défaut, tandis que les textes écrits ont l'inconvénient de ne pas toujours refléter la langue parlée, lieu privilégié des changements. Le manque de données historiques fiables explique, du moins en partie, la notion courante voulant que de nombreux traits saillants des parlers vernaculaires contemporains soient des innovations récentes. Cette idée est particulièrement répandue dans le cas des variétés canadiennes du français, qui comportent plusieurs traits distinctifs, souvent même stigmatisés. On attribue d'ordinaire ces traits au changement, censément causé par le contact massif que ces variétés ont subi avec l'anglais depuis la Conquête britannique du Canada (1760) et par des siècles d'éloignement par rapport au français métropolitain et son influence se voulant normalisatrice.

Cet article présente une source de données pour pallier cette lacune dans l'étude du changement linguistique. Il traite d'un nouveau corpus de français parlé construit

---

La recherche sur laquelle se fonde cet article a bénéficié d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et d'une Bourse de recherche Killam décernées à Shana Poplack, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en linguistique. Nous sommes très reconnaissantes à nos collègues Diane Vincent et Claude Poirier de l'Université Laval, et en particulier à l'archiviste Jean Coulombe et au personnel des Archives de folklore et d'ethnologie. Nous souhaitons aussi remercier Carmen LeBlanc et Lauren Willis, qui ont fait la collecte d'une grande partie des données pour le corpus des *Récits du français québécois d'autrefois*, et qui, avec l'aide de Lyne Klapka et de Dawn Harvie, ont participé à la transcription et à la correction du corpus. Nous tenons aussi à souligner la contribution apportée par d'autres membres de l'équipe du Laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa, notamment celles de Martine Leroux et de Nathalie Dion. Une version du présent article a paru sous le titre de «A real-time window on 19th century vernacular French : The *Récits du français québécois d'autrefois*» (*Language in Society* 36:707–734).

à partir de matériaux folkloriques jusqu'à maintenant sous-exploités du point de vue linguistique. Ce corpus, baptisé les *Récits du français québécois d'autrefois* (RFQ), comprend des contes, des légendes et des entrevues provenant de locuteurs nés entre 1846 et 1895. Leur français est celui du Québec rural du 19<sup>e</sup> siècle, un parler qui, comme nous le montrerons, est caractérisé par la variabilité inhérente et les structures vernaculaires qui se retrouvent dans les dialectes contemporains. Dans le présent article, nous ferons valoir que la langue de ces locuteurs représente effectivement un stade du français parlé au Canada antérieur à son contact massif avec l'anglais.

La constitution de ce corpus, qui s'insère dans un vaste programme de recherche, s'inscrit dans la foulée de la sociolinguistique historique. Il vise à replacer les parlers vernaculaires et, en particulier, leurs traits non standard, dans le contexte de la trajectoire de leur évolution. La comparaison avec des stades antérieurs pertinents nous permet de déterminer si ces traits constituent des rétentions ou des innovations, et s'ils sont attribuables au contact linguistique ou à l'évolution interne. De grands efforts ont été déployés pour trouver des sources antérieures de langue parlée : pièces de théâtre, journaux intimes, lettres, journaux, enquêtes dialectales, textes métalinguistiques et variétés d'outre-mer (voir Ayres-Bennett 1994, 2000, 2004; Mougeon et Beniak 1994; Lodge 1996, 2003; Poplack 2000; Poplack et al. 2002; Wüest 2002; Dufter et Stark 2005; Martineau 2005). Les études fondées sur ces sources ont permis de jeter un regard utile sur ce que devait être le français parlé auparavant; leurs auteurs ont cependant tôt fait de mettre leurs lecteurs en garde contre l'adéquation facile à faire entre ces documents et l'usage oral de l'époque, surtout s'il s'agit de dater des variantes. Le problème le plus épineux a trait à la preuve négative : comment interpréter l'absence d'une forme? Est-ce parce qu'elle ne s'employait pas, parce que l'auteur ne s'est pas trouvé à l'utiliser, parce qu'elle ne convenait au style ou parce que les conventions normatives empêchaient à l'écrit l'usage de variantes qui autrement pouvaient pulluler à l'oral? Même les attestations d'une forme peuvent se révéler problématiques, puisque les auteurs se sont souvent servis des conventions littéraires pour représenter des traits dialectaux français à des fins humoristiques, sans pour autant que ces traits n'aient fait partie du parler vernaculaire de qui que ce soit (voir, e.g., Wüest 2002, Ayres-Bennett 2004). De plus, de telles attestations sont souvent dépourvues d'information sociale sur les auteurs et la collectivité.

Dans ce contexte, les bandes sonores qui composent les RFQ sont d'une grande valeur. Mais elles doivent tout de même être utilisées avec prudence.

Parmi ce qui peut nuire à leur utilité comme reflet d'un stade antérieur se trouve la possibilité que ces enregistrements n'aient pas été faits auprès de personnes représentatives des Québécois et Québécoises du 19<sup>e</sup> siècle et que leur parler ne corresponde pas à celui du français de cette époque, que ce soit en raison de la prévalence d'expressions ritualisées caractéristiques du style oratoire ou en raison de variantes superposées occasionnées par les contraintes des techniques employées pour recueillir des données. Il faut aussi se demander si deux cohortes de locuteurs, nés à plus d'un siècle d'intervalle (1846–1965), peuvent véritablement être comparées. Nous aborderons chacun de ces points en faisant valoir que les RFQ, s'ils sont utilisés judicieusement, constituent une source précieuse de données du français québécois du 19<sup>e</sup> siècle.

Dans ce qui suit, nous allons d'abord exposer les fondements méthodologiques de notre travail, puis nous décrirons le contexte dans lequel le matériel constituant les RFQ a été amassé, puisque c'est ce qui en fait une source particulièrement précieuse pour l'étude de la variation et du changement linguistiques. Ensuite, nous décrirons la constitution des RFQ et les méthodes retenues pour en faire un outil linguistique utile à nos fins. Puis, nous déterminerons le statut de l'anglais dans ces données et évaluerons si la présence de cette langue était de nature et de force suffisantes pour entraîner des changements structuraux dans le français (ce qui invaliderait ce corpus à titre de stade antérieur au contact). Enfin, nous illustrerons l'utilité des RFQ pour l'étude du changement linguistique par une analyse de l'un des traits les plus documentés de la langue française, à savoir l'élosion variable — ou selon certains, la *réinsertion* — de la particule négative *ne*. Malgré la somme prodigieuse d'attention accordée à cette variable par les spécialistes et en dépit de la variété de textes examinés, il y a remarquablement peu de consensus entourant le moment où le processus d'effacement du *ne* a commencé à prendre son essor. Les données orales des RFQ constituent ainsi un allié de taille pour alimenter la discussion à ce sujet.

## 2. FONDEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Deux hypothèses méthodologiques sous-tendent l'approche variationniste au changement linguistique que nous adoptons ici.

### 2.1. Le concept de temps apparent

Les efforts déployés pour reconstruire la langue parlée du passé reposent nécessairement sur la prémisse que le parler vernaculaire demeure stable au long de la vie d'un locuteur. Le bien-fondé de cette prémisse est généralement accepté par les étudiants du changement linguistique (Labov 1966, 1994; Bailey et al. 1991; Lightfoot 1999; Anderson et Lightfoot 2002; Bailey 2002); néanmoins, ce n'est que récemment qu'on a pu compter sur le type de recherche transversale et longitudinale nécessaire pour la tester de manière empirique (Sankoff 2005). Les données nécessaires proviennent d'études fondées sur entrevues successives menées auprès des mêmes personnes à (au moins) deux moments distincts dans le temps (« panel study »). Pris ensemble, les résultats de telles études corroborent fortement que le parler vernaculaire d'un adulte tend à rester stable tout au long de sa vie (e.g., Labov 1994; Labov et Auger 1998; Sankoff et Blondeau 2007). Dans les cas où un changement a été signalé, il s'agissait presque toujours d'un changement d'ordre phonologique (e.g., Gordon et al. 2004; mais voir Baugh 1996), restreint aux adolescents (Cukor-Avila 2000), limité à des variables très saillantes sur le plan social (Labov 1994:112) ou encore à des situations de contact entre dialectes (Gordon et al. 2004:261–262). Or, aucune de ces conditions n'est pertinente pour la situation qui nous intéresse ici. Qui plus est, seulement quelques-uns des locuteurs, et non pas tous, tendent à participer aux changements signalés (Baugh 1996; Sankoff et al. 2006). Il a été montré que les locuteurs âgés en particulier, comme ceux qui composent l'échantillon des RFQ, ne participent que de manière marginale à l'évolution linguistique qui se déroule autour

d'eux, même quand la communauté dans son ensemble y prend vigoureusement part (Labov 1994). Pour ce qui est de la morphosyntaxe, qui est le principal objet de notre intérêt, presque toutes les études font état de stabilité (e.g., Daveluy 1987; Lessard 1989; Bailey et al. 1991; Cukor-Avila 2000; Bailey 2002; Sankoff et al. 2006). En résumé, bien que nous sachions maintenant qu'il est possible de participer au changement à n'importe quelle étape de la vie, les données disponibles suggèrent que cela est l'exception plutôt que la règle chez les adultes. Et, là où il se produit, les locuteurs âgés ont tendance à résister au changement.

## **2.2. La primauté du parler vernaculaire**

La plupart des cas de variabilité qui intéressent les sociolinguistes portent sur des formes non standard ou stigmatisées et sur leur trajectoire au fil du temps. Puisque ces formes se retrouvent principalement dans le parler familial, connu sous le nom de langue vernaculaire (qui est généralement écartée dans les contextes formels et à l'écrit), les efforts de comparaison reposent sur la capacité d'accéder à ce registre. Labov (1966, 1984) définit le parler vernaculaire comme étant le style utilisé spontanément par un locuteur qui ne surveille pas son parler. Par opposition aux variantes superposées plus formelles acquises à l'âge adulte et employées de manière sporadique selon les circonstances, les règles régissant la variation linguistique du parler vernaculaire, acquis à la pré-adolescence, sont régulières. De fait, Labov (1984:29) caractérise le parler vernaculaire comme étant les données les plus systématiques pour l'analyse linguistique. De surcroît, puisque le parler vernaculaire est le premier dialecte appris, on peut s'attendre à ce qu'il demeure stable dans l'ensemble, formant ainsi le fil historique des étapes successives de l'évolution d'une langue. Par conséquent, le parler vernaculaire constitue le point de repère le plus approprié pour déterminer le stade d'évolution d'un changement (Coveney 1996:278). Les locuteurs des RFQ ont acquis leur parler vernaculaire à la fin de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle; dans la mesure où leur parler est demeuré stable, on peut supposer qu'il reflète le parler de l'époque.

## **3. COLLECTIONS ORIGINALES**

Comme nous le verrons dans les prochaines sections, les techniques utilisées par les folkloristes pour recueillir les données sur lesquelles se fondent les RFQ étaient particulièrement propices à l'utilisation de ce style de parler.

### **3.1. Tradition folklorique du Canada français**

Les RFQ sont fondés sur les enregistrements effectués par les folkloristes Luc Lacourcière, Carmen Roy et leurs associés (Lacourcière 1946; Roy 1981), qui ont sillonné le Canada français pendant les années 1940 et 1950 dans le contexte d'une tradition ethnographique florissante depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle. Guidés par des idéaux romantiques visant à documenter pour la postérité «les signes les plus purs et tangibles de notre civilisation» (Lacourcière 1949:814), «les beautés ainsi que la valeur des traditions passées» (Lacourcière et Savard 1951:86; notre traduction), et le

patrimoine culturel des Canadiens français (Dorion 1984:76), ils cherchaient à créer un portrait authentique de la vie traditionnelle du Canada français, telle qu'elle est représentée dans les contes, les légendes, les chansons, les blagues et la terminologie variée (1) :

- (1) Nous avons eu comme ambition d'enregistrer des traditions menacées et de donner un témoignage de respect et de gratitude à ce vénérable patrimoine qui, avec leur religion, fut si longtemps le seul aliment spirituel des pauvres paysans et des pauvres pêcheurs venus de France, — aliment qui n'a cessé de les nourrir aujourd'hui et qui les a puissamment aidés à conserver leur langue, l'orgueil de leur grand passé et le ciment social qui en fait encore une unité homogène et vivante. (Roy 1981:24)

Afin de satisfaire à ces objectifs, les folkloristes se sont tournés vers des *habitants* (2), ciblant en particulier des « conteurs naturels et authentiques » (Lacourcière 1975:6), maîtres de la tradition orale (3).

- (2) La science du folklore s'est proposée d'aller au peuple traditionnel, à sa vie tout entière, à ses idées et mœurs, comme à un très digne et très utile objet de recherches et de réflexions. Elle croit à l'excellence de la tradition. Elle croit que sans l'écriture beaucoup de choses essentielles à notre humanité se sont religieusement et fidèlement transmises de génération en génération jusqu'à nous. (Lacourcière 1946:493)
- (3) Le conteur [...] est un homme d'élite. C'est l'élite de l'inculture. Parmi les gens dits ignorants au point de vue lettré en regard de la formation scolaire, il y a une élite. Il y a une élite chez les analphabétiques. Chez les gens non instruits, ce sont les chanteurs, ce sont les conteurs, ceux qui ont bien emmagasiné dans leur mémoire des traditions orales. (Lacourcière 1959:32)

Les conteurs étaient surtout des hommes âgés de plus de 70 ans (Lacourcière et Savard 1950:64) qui avaient travaillé dans le secteur de la pêche et l'industrie forestière, et qui maîtrisaient bien les coutumes et traditions afférentes. Les femmes, quant à elles, étaient moins valorisées comme conteuses (Lacourcière 1959:33); heureusement, quelques-unes ont tout de même été enregistrées. Les folkloristes ont cherché leurs informateurs dans des régions rurales du Québec, là où l'art du conte avait survécu (Lacourcière 1961:6). Bien que très peu de renseignements subsistent sur le niveau de scolarité et l'occupation des participants, ils formaient selon toute vraisemblance un groupe relativement homogène. En effet, compte tenu de leurs objectifs, les enquêteurs privilégiaient des fermiers, des bûcherons et des pêcheurs provenant de milieux isolés et ayant peu ou pas de scolarité formelle. Ce groupe correspond justement à la cohorte la plus convoitée en dialectologie traditionnelle en raison de son profil conservateur (Chambers et Trudgill 1980).

Nous ne connaissons pas avec exactitude la taille des collections originales des ethnologues, puisqu'il n'existe aucun inventaire complet. Selon la description de Lacourcière (1966:226–227), la collection des Archives de folklore et d'ethnologie<sup>1</sup> est imposante : en 1966, elle contenait 20 000 enregistrements effectués auprès de 6 000 personnes provenant de 4 000 localités des quatre coins du Canada français. Quelques 40 personnes ont travaillé sur le terrain à cette initiative. Les données de

<sup>1</sup>Jadis connus sous le nom des Archives de folklore.

Roy, qui proviennent surtout de la Gaspésie, étaient beaucoup plus modestes, recueillies personnellement, et documentées de manière moins exhaustive. Sa dernière publication pertinente n'inventorie que 150 contes racontés par 19 informateurs (Roy 1981:240), bien que d'autres données aient été recueillies à une date ultérieure.

Les méthodes d'enquête des ethnologues, qui se composaient principalement d'observations participantes effectuées durant de nombreux séjours de longue durée dans la région (Lacourcière et Savard 1953:99), étaient exemplaires<sup>2</sup>. La vive description que fait Roy de son séjour parmi les pêcheurs de Gaspésie (4) illustre de façon éloquente les vicissitudes associées à ce genre de travail de terrain :

- (4) Demeurant à environ quinze milles (25 km) de notre village, et ne pouvant nous y rendre que du mois de juin au mois d'octobre, il nous fallait, dès notre réveil, scruter l'horizon pour nous enquérir de la direction et de la force du vent, afin de savoir si notre conteur pouvait aller en mer. Dans la négative, nous nous rendions dès le matin chez lui pour travailler, nous joignant souvent à sa famille à l'heure du déjeuner. Par les jours où la pêche était possible, nous descendions régulièrement chez M. Collin à quatre heures de l'après-midi, après son "souper". C'était déjà pour lui le début de la soirée : car, durant la saison de la pêche, il prend son petit déjeuner à trois heures du matin, déjeune en mer vers dix heures, soupe [sic] à trois heures et demie et se couche à huit heures du soir. Il nous fallait donc ne pas perdre une minute de ces heures précieuses pour avoir le temps d'enregistrer un conte, quelques chansons, ou certaines impressions personnelles de notre informateur. (Roy 1981:236)

Le climat de recherche ainsi créé provoquait une « collaboration » entre chercheur et participant tel que le décrit Lacourcière en (5).

- (5) [Le climat de collaboration] est un produit de la confiance. Il suppose un long commerce, un contact intime. Il s'obtient, mais à condition de se dépouiller soi-même de tout préjugé, de partager la vie populaire, de se fondre pour ainsi dire en elle jusqu'à l'effacement complet de toute caractéristique étrangère.

(Lacourcière et Savard 1953:99)

Comme nous le confirmerons dans les sections suivantes, le rapport entre intervieweurs et interviewés qui s'est établi a mis en place les conditions propices pour l'emploi d'un niveau de langue vernaculaire, ce qui renforce la possibilité de faire des comparaisons avec nos données contemporaines.

### 3.2. Techniques de collecte des données

Les folkloristes effectuaient leurs enregistrements sur disque ou sur ruban magnétique (Lacourcière s'attribue d'ailleurs l'initiative d'utiliser cette nouvelle technologie à cette fin), tel qu'il est décrit en (6). Ces enregistrements ont ensuite été copiés sur des bobines.

- (6) Pour recueillir les récits, nous nous sommes servis de deux enregistreuses; la première est une R.C.A. Victor avec disques (nous appartenant), la seconde est une enregistreuse à bandes magnétiques, nommée Soundmirror, qui nous a été fournie par les Archives de folklore de l'Université Laval avec les bobines de bande. La première enregistreuse

<sup>2</sup>Leurs méthodes ont d'ailleurs servi de modèle pour beaucoup de travaux sociolinguistiques ultérieurs.

s'est avérée fort utile pour les chansons, qui sont habituellement très courtes; la seconde est de loin préférable pour les contes, parce qu'elle peut fonctionner sans interruption pendant une heure. Dans les localités qui ne disposent pas de courant électrique, nous nous sommes servis d'une dynamo.

(Lacourcière et Savard 1950:63; notre traduction)

Roy s'émerveille des avantages de l'enregistrement sur bande magnétique (7) :

- (7) Nos contes, enregistrés sur bobines magnétiques, nous livrent la narration populaire prise sur le vif, avec tout le charme, la malice, la naïveté, la saveur qui la caractérisent et qu'il était si difficile de saisir autrefois, lorsqu'il fallait "croquer" à la volée, d'un crayon trop lent, les textes oraux. (Roy 1981:229–230)

Nous en savons peu au sujet des techniques utilisées par les ethnologues pour recueillir les données. La plupart des enregistrements comportent remarquablement peu d'interventions, voire aucune, de la part des intervieweurs. En effet, Lacourcière (1959:25) les prévient expressément de ne pas interrompre la narration d'un conte de sorte que le conteur ne perde pas le fil du récit. Les genres discursifs qui se rapprochent le plus de la conversation (voir section 4.3, ci-dessous) entraînent naturellement plus d'interruptions (Lacourcière 1973:252). L'objectif spécifique, qui est particulièrement pertinent à nos fins, consiste à accéder au langage naturel, tel que l'exprime Roy (1981:284). Ceci favorise la présence des structures vernaculaires requises afin d'évaluer l'existence et la direction du changement en français contemporain.

#### 4. CARACTÈRE DES DONNÉES

Les enregistrements sont composés de genres discursifs variés, y compris des jeux, formulettes, dictons, proverbes, blasons et direx divers (Lacourcière 1966). Pour éviter les écueils associés à l'analyse de formes figées, archaïques ou ritualisées qui caractérisent souvent la *prestation narrative* («performed narratives») (Carruthers 2003), nous avons inclus dans les RFQ seulement les genres qui ressemblent le plus à la conversation spontanée, soit les contes, les légendes et les entrevues.

##### 4.1. Contes

*Les contes*, qui sont des récits clairement fictifs, composent de loin la majeure partie des données (74%). Les plus longs sont pour la plupart des contes folkloriques traditionnels, tels qu'en (8), tandis que les contes courts ressemblent plutôt à des blagues à structure classique (comprenant préparation, chute, etc.), tel qu'en (9).

- (8) C'est pour vous dire, une bonne fois il y avait un roi qui avait sept garçons, puis c'était une chose qui était bien embêtante, son royaume ... là, celle du roi, il pouvait donner ça seulement qu'à une de ses enfants, un de ses garçons. Donc ... une journée il s'a décidé. Il dit "mes garçons", il dit, "entre vous-autres là, vous allez essayer à vous arranger d'une manière ou de l'autre". "Moi", il dit, "moi, ma couronne, je peux rien que la donner à un de vous-autres, puis" il dit, "je veux pas être blâmé. Décidez entre vous-autres." Fait que les garçons ont regardé d'un bord puis de l'autre, bien ils ont dit, "c'est correct. On va quitter le plus jeune avec vous et puis vous lui donnerez

votre couronne, nous-autres on couraillera notre chance.” Ah il dit, “c’est alright”. Ça fait qu’il dit, “nous-autres, ce qu’on veut, c’est un cheval, un bon cheval avec une selle, seulement.” “Ah”, il dit, “c’est correct.” Il dit “choisissez”. Ça fait qu’ils ont pris six des chevaux, les meilleurs, puis ils ont quitté un vieux cheval noir pour le garçon qui était à la maison, donc il aurait pu s’en greyer d’autres. Fait que c’est alright, ils ont parti. Mais il dit “avant de partir”, il dit, “mes garçons”, il dit, “je vas quitter une tonne d’eau à la porte icitte, moi, et puis si l’eau se trouble, donc vous avez du trouble sur le chemin, puis si elle reste claire, sera bonne”. (XIX.017.986<sup>3</sup>)

- (9) C’était un gars qui était dans un hôtel et puis il sortait de dans le bois, il y avait du beurre, c’était méchant, sur la table, c’était pas mangeable pas-en-toute. Il pogne le beurre dans une poignée, puis il sapre ça sur la cloison. Fait que la servante arrive, elle dit, “qui c’est qui a fait ça?” Le gars se met à dire- il se met à regarder le beurre. “Voyons le beurre, tu es pas assez vieux pour parler, toi?” (XIX.019.273)

#### 4.2. Légendes

Comme les contes longs, *les légendes*, qui constituent 3% des données, se déroulent aussi sur le ton de la conversation, mais les événements décrits y sont présentés comme ayant véritablement eu lieu (Lacourcière 1966:229). Parmi les critères employés pour déterminer si un récit était une légende figurent l’utilisation d’un nom de lieu local, une référence à des personnes véritables ou une certaine vraisemblance historique. L’exemple en (10) illustre une légende.

- (10) “La Corriveau” ça, c’était une femme qui avait été pris, qui avait été accusée d’avoir tué son mari, dans Saint-Tite-des-Caps icitte là, voilà astheure bien longtemps de ça. Ça fait qu’elle a passé un procès puis ils ont pas été capables de prouv — de prouver que c’était elle. Au bout d’une couple d’années elle s’est remariée en secondes noces. Au bout d’un an, ils ont trouvé encore son mari mort le long de la route avec la tête écrasée, pareil comme le premier. (XIX.014.687)

#### 4.3. Entrevues

*Les entrevues* (23% des données) comportent des questions et des réponses. Les questions visent parfois à obtenir des renseignements sur la terminologie ou sur des techniques de travail, comme en (11), ou à mener une entrevue de type sociolinguistique (Labov 1984), tel qu’en (12).

- (11) Est-ce qu’il y a des procédés, des techniques quelconques là, dont vous vous souvenez dans le tressage des chapeaux? (Carmen Roy dans XIX.046/052.843)
- (12) Pouvez-vous vous- vous rappeler de vos jeux quand vous étiez petite là, aussi lointains que sont vos souvenirs? Quand vous étiez toute petite, à quoi jouiez-vous? (Carmen Roy dans XIX.050/051.5)

<sup>3</sup>Les codes entre parenthèses après les énoncés cités en exemple servent à identifier le corpus («XIX» renvoie aux RFQ et «XX» au *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull* (Poplack 1989)), l’informateur et la ligne où figure l’énoncé dans le corpus pertinent. Les transcriptions reproduisent fidèlement le contenu des enregistrements et ont été effectuées suivant le protocole décrit ci-dessous.



Les intervieweurs ont parfois posé des questions d'ordre biographique (lieu de naissance, généalogie, scolarité, etc.), mais la plupart des entrevues ont porté principalement sur les pratiques (par exemple, la pêche, la construction de bateaux, la drave, l'agriculture, la préparation d'aliments) et les coutumes traditionnelles (fêtes religieuses, superstitions, etc.). Les questions cherchaient souvent des précisions spécifiques, tel qu'en (13). Cependant, les informateurs ne se limitaient pas toujours à des réponses directes; ils ont souvent fourni moult détails si ce n'est carrément changé le sujet. Ce genre de propos, illustré en (14), ressemble plutôt à des conversations naturelles.

(13) [Intervieweur] Qu'est-ce que c'est qu'un *sabourin*?

[Informateur] Le sabourin c'est un- un os de viande, quand la viande a venu rare à force, savez-vous, d'en- d'en- d'en tuer. Ça a venu qu'il y en avait pas tant il y en avait quand ils avaient arrivé, bien ils prenaient un os puis ils se le passaient un à l'autre pour faire de la soupe. (XIX.020.820)

(14) [Intervieweur] Quels genres de gros travaux faisiez-vous aux champs, par exemple?

[Informateur] Ah! on coupait le grain.

[Intervieweur] Avec-?

[Informateur] Avec une faucille. On raclait le grain avec des râteaux, des petits râteaux ... en bois. Ensuite de ça, on arrachait les patates, dans l'automne. On semait les patates dans le printemps. On les arrachait dans l'automne. Ensuite de deça, on- mon mari pêchait à part de deça, puis c'était un gros pêcheur. C'était des côtes, puis descends la côte du plain, puis vas étendre la morue, puis vas laver de la morue, puis vas laver du hareng, puis mets ça là, puis envoie, puis à la course tout le temps. C'est pas une vie, hein? Aujourd'hui, ils ont de l'agrément, aujourd'hui. Moi, je suis contente pour les femmes d'aujourd'hui. Mon Dieu! Je suis contente! Je suis contente assez qu'ils fassent pas la vie qu'on a faite, effrayant! (XIX.048.813)

## 5. CONSTITUTION DU CORPUS DES RFQ

Les archives originales des ethnologues, qui comprennent certaines informations sociodémographiques (au moins le nom, l'âge, la localité et, plus rarement, le métier) pour bon nombre des informateurs, sont accessibles dans leur dépôt respectif (à l'Université Laval et au Musée canadien des civilisations). Cependant, il n'est pas toujours possible de lier ces renseignements aux bandes audio correspondantes et, inversement, les bandes audio aux documents afférents. Pour cette raison, nous avons établi qu'à la base, pour qu'un enregistrement soit inclus dans le corpus des RFQ, il devait être accompagné d'un minimum de renseignements démographiques sur le locuteur. Nous avons privilégié, dans la mesure du possible, les locuteurs dont la date de naissance était antérieure à 1900, de sorte à remonter le plus loin dans le temps pour mener une analyse diachronique. Nous avons aussi exigé que les enregistrements audio soient de longueur et de qualité sonore suffisantes pour se prêter à une analyse quantitative fiable de la variabilité linguistique. Plusieurs des enregistrements originaux ne duraient que quelques minutes ou n'étaient composés que d'une seule chanson, les rendant inutiles à nos fins. D'autres n'étaient pas assez clairs pour permettre de déceler systématiquement des variantes morphosyntaxiques, qui sont

parfois aussi brèves qu'un seul segment phonétique. Finalement, afin d'assurer une continuité avec l'axe synchronique de notre recherche sur le français du 20<sup>e</sup> siècle (Poplack 1989), nous n'avons retenu que des locuteurs nés ou élevés au Québec. Ces critères restrictifs expliquent que seul une infime partie du nombre total de locuteurs d'origine a été retenue pour le corpus.

### 5.1. Les locuteurs

Quarante-quatre personnes, nées entre 1846 et 1895, forment l'échantillon de locuteurs à partir duquel le corpus des RFQ est constitué. Elles sont toutes relativement âgées, les trois quarts d'entre elles ayant plus de 70 ans au moment de l'entrevue (Tableau 1).

Leurs lieux d'origine sont répartis dans quatre régions administratives du Québec (Côte Nord, Québec, Chaudière-Appalaches et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)<sup>4</sup>. Plus des deux tiers des informateurs retenus sont des hommes (N = 30), ce qui reflète le fait que le conte folklorique était l'apanage de la gent masculine. Les 11 hommes pour lesquels des données sur le métier sont disponibles étaient tous des travailleurs manuels, à savoir des pêcheurs, des bûcherons ou des fermiers. Pour ce qui est des femmes (N = 14), nous disposons de très peu de renseignements sur leur métier. Nous savons seulement que l'une d'entre elles (n° 027) a été enseignante et secrétaire et qu'une autre (n° 023) a été cuisinière dans un camp de bûcherons. Quant aux autres informateurs des RFQ pour lesquels nous ne disposons d'aucun renseignement de ce type, nous supposons qu'ils ont pratiqué des métiers qui sont collectivement représentatifs de la cohorte de locuteurs originale des folkloristes, puisque comme nous l'avons vu, Lacourcière (Lacourcière et Savard 1950:64) et Roy (1981:237) ont précisément ciblé des personnes aux occupations particulières pour illustrer l'art du conte.

Les données sur le niveau de scolarité font aussi défaut pour la plupart des conteurs des RFQ. Les quelques observations pertinentes que nous avons pu recueillir dans les collections originales indiquent simplement que l'un d'entre eux (n° 038) ne savait ni lire ni écrire, qu'une seconde (n° 045) lisait mais ne savait pas écrire, et qu'un dernier (n° 053) avait fréquenté l'école pendant un an. Seule «Émilie Nadeau»<sup>5</sup> (n° 027), l'enseignante mentionnée précédemment, aurait vraisemblablement bénéficié d'une certaine scolarité. Étant donné que la scolarisation n'est devenue obligatoire au Québec qu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle (Corbeil 1976) et que les ethnologues ont ciblé particulièrement les personnes sans instruction (voir la

---

<sup>4</sup>Pour plusieurs informateurs, nous ne connaissons que l'endroit où a eu lieu l'entrevue. Mais étant donné les visées des folkloristes, nous supposons que plusieurs, si ce n'est la plupart des informateurs sont nés ou ont été élevés à proximité du lieu d'entrevue. Précisions toutefois que l'un des informateurs (n° 006) est né hors Québec, et qu'une seconde informatrice (n° 048) a habité aux États-Unis pendant dix ans. Tous ces faits, lorsqu'ils sont connus, sont pris en compte lors de l'étape de l'analyse des données.

<sup>5</sup>Bien que le nom de plusieurs conteurs ait été publié par les ethnologues, nous suivons la tradition sociolinguistique et utilisons des pseudonymes.

**Tableau 1:** Caractéristiques des informateurs du corpus des RFQ

N° du locuteur	Sexe	Année de naissance	Âge au moment de l'entrevue	Métier
001	M	1892	56	
002	M	1888	67	fermier
003	M	1857	89	
004	F	1860	88	
005	M	1872	77	draveur
006	M	1895	60	
007	M	1894	61	
009	M	1878	75	
011	M	1890	65	
013	M	1881	73	
014	M	1881	71	draveur
015	M	1882	73	
016	M	1859	90	
017	M	1866*	84*	pêcheur, fermier, travailleur ferroviaire
018	M	1874	74	
019	M	1888	68	
020	F	1846*	104*	
021	F	1881	74	
022	F	1881	74	
023	F	1876	79	cuisinière dans un camp de bûcherons
025	F	1872	78	
027	F	1890	65	enseignante, secrétaire
028	F	1875	81	
032	M	1894	55	bûcheron
033	M	1860	88	
036	M	1875	74	
037	M	1888	67	
038	M	1864	86	pêcheur, commerçant
039	M	1888	62	journalier
040	M	1879	75	pêcheur, peut-être bûcheron
041	M	1874*	83*	pêcheur
042	M	1869*	82*	
043	M	1865*	89*	pêcheur
044	M	1886	72	pêcheur, bûcheron, guérisseur
045	F	1872	85	
046	M	1886	72	bûcheron
047	F	1884	73	
048	F	1888	70	ouvrière d'usine (textile)
049	M	1873*	77*	fermier
050	F	1879	79	
051	F	1885	73	
052	F	1893	65	
053	M	1886*	68	pêcheur
054	M	1872	78	pêcheur, bûcheron, fermier

\*Ces renseignements ont été reconstitués à partir de notes des folkloristes (s'il y en avait) et de l'information (parfois contradictoire) tirée des enregistrements.

citation en (3)), nous supposons que la majorité des informateurs des RFQ ont eu un accès restreint voire nul à l'éducation formelle.

## 5.2. Les données

Maintenant que nous avons décrit les caractéristiques démographiques des informateurs du corpus des RFQ, attardons-nous à leur langue, particulièrement aux éléments qui pourraient affecter l'utilité des RFQ pour l'étude du changement linguistique en temps réel. Nous examinerons d'abord la validité des données de ce corpus par rapport à la fidélité de la transcription des enregistrements originaux. Puis nous tenterons d'établir dans quelle mesure le parler des locuteurs des RFQ peut être considéré représentatif de la langue vernaculaire employée au Québec au 19<sup>e</sup> siècle. Ensuite, nous examinerons si ces données peuvent servir de point de référence marquant un stade du français antérieur au contact intense avec l'anglais. Pour ce faire, nous évaluerons le rôle de l'anglais dans les RFQ. Finalement, nous examinerons le niveau de comparabilité entre les locuteurs d'antan et les locuteurs contemporains.

## 5.3. Validité des transcriptions

Plusieurs des enregistrements retenus pour les RFQ avaient déjà fait l'objet de transcription, comme le décrivent en (15) Lacourcière et Savard (1950:64; notre traduction).

- (15) Pour reproduire une bobine du Soundmirror qui peut durer jusqu'à une heure, il faut trois journées complètes de travail. Un enregistrement d'une heure donne en moyenne quarante pages de texte tapé à double interligne, de format  $8\frac{1}{2}$  sur 11 pouces. Une dactylo aux Archives de folklore y travaille depuis six mois. Elle a transcrit précisément vingt bobines représentant environ 800 pages dactylographiées. [...] les quarante-quatre bobines pour 1948 donneront vraisemblablement 1 500 pages de texte.

Les lecteurs au courant du temps requis pour transcrire des enregistrements audio de conversations spontanées à des fins d'analyses linguistiques s'étonneront d'une telle efficacité de la part de la dactylo de Lacourcière. Mais les nombreux écarts — omissions, paraphrases et erreurs — mis au jour par une comparaison minutieuse et systématique avec les enregistrements originaux indiquent que la transcription des ethnologues se faisait pour des objectifs très différents de ceux que visent les linguistes contemporains<sup>6</sup>. Les exemples en (16) permettent de comparer la transcription originale d'un enregistrement effectué en 1951 à celle qui a été refaite pour les RFQ et qui respecte un protocole systématique décrit ci-dessous.

- (16) a. *Transcription initiale* :

D'abord, ce qui était vital anciennement, c'était le blé pour faire l la farine. Parce que la farine était produite . . . , il ne venait pas de farine d'en dehors. On avait la farine du blé qu'on produisait. Et il était important de la semer aussi de bonne heure que possible, parce que ça arrivait souvent l'automne qu'il gelait, et quand il gelait, l ça gaspillait la farine. (collection Roy:A-131 [Roy 1958])

<sup>6</sup>Les transcriptions de Roy, qu'elle tapait elle-même en cinq exemplaires (Roy 1982:11), souffrent des mêmes défauts.

b. *Transcription des RFQ* :

D'abord, ce qui était vital anciennement, c'était le- le- le blé pour faire de la farine. Parce que la fe- l- la farine était produit pour- il ∅ venait pas de fari- farine d'en dehors. On avait la farine du blé qu'on produisait. Puis il était important de le semer aussi de bonne heure que- que possible, parce que ∅ arrivait souvent l'automne qu'il gelait, puis quand il gelait bien le- ça gaspillait la farine. (XIX.046.381)

Une comparaison des deux transcriptions révèle que la quasi-totalité des traits grammaticaux non standard, soulignés en (16a–b) (*de* pléonastique, absence d'accord du genre de l'adjectif participial [*produit*], omission du *ne*, et sujet nul [∅ arrivait]), ont été supprimés dans la transcription de Roy. Les occurrences de l'adverbe *puis* employé de manière vernaculaire pour signifier 'et' ont été remplacées par *et*. La représentation exacte de l'utilisation de ces traits est indispensable à l'étude de l'évolution du français parlé. La transcription initiale voulant représenter l'oral (par exemple, remplacer des sons élidés par des apostrophes, comme écrire *i'* au lieu de *il*, *v'nu* au lieu de *venu*) réussit à donner une saveur rustique ou dialectale, mais en définitive ne représente pas ce que le locuteur a véritablement dit. Cette façon de faire masque complètement la systématisme de la variation inhérente et, de ce fait, obscurcit au lieu d'éclairer l'existence et la direction du changement. Cela soulève, encore une fois, la question de la relation entre les représentations écrites du parler couramment retenues pour reconstruire le français parlé autrefois et le véritable parler de l'époque.

Les chercheurs du Laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa ont consacré plus d'une année et demie pour refaire complètement les transcriptions à partir des enregistrements originaux, pour y apporter des corrections et pour en assurer la conformité avec le protocole décrit ci-dessous.

#### 5.4. Protocole de transcription

Une fois que la fidélité de la représentation a été assurée, il a fallu élaborer un protocole de transcription. Le choix d'un protocole dépend évidemment de l'usage qui sera fait des données. Dans notre cas, nous nous intéressons principalement à la variation et au changement morphosyntaxiques. À l'instar du modèle déjà élaboré pour d'autres corpus oraux de grande taille (Poplack 1989; Poplack et Tagliamonte 1991; Poplack et al. 2006), nous avons adopté pour les RFQ un protocole rigoureux qui permet de faciliter la saisie de données, tout en conservant toute l'information morphologique, syntaxique et lexicale pertinente.

Contrairement à la méthode employée pour les transcriptions originales, ce protocole cherche à minimiser le nombre de représentations pour un même élément lexical, une condition préalable pour la concordance et pour l'extraction d'un grand nombre d'occurrences, ce qui est nécessaire pour mener des analyses quantitatives de grande envergure. Le fait de représenter un seul élément (e.g., *leur*) de différentes manières (*ieu*, *leu'* et *leur* dans les transcriptions originales) ou de représenter divers éléments (e.g., *y*, *lui*, *il* et *ils*) de la même manière, illustré en (17a), va à l'encontre de cet objectif. Par définition, cela sous-entend l'uniformisation orthographique des nombreuses variantes phonétiques et phonologiques caractéristiques des

variétés vernaculaires. Les utilisateurs intéressés à documenter ces variantes peuvent se reporter aux bandes sonores originales. Pour de plus amples détails, voir Poplack (1989, 2007).

(17) a. *Transcription originale* :

Les maîtr' là, voulaient pas hausser les gages des, des, de ceux(e) qui travaillaient dans la mine. I'voulaient ieu baisser leu' gages. Là, i'l'ont fait, i'ont fait entr'eux autres une assemblée. Pis i'l'ont fait v'nir des français d'France, à ct'heure i'en a v'nu une vingtaine, j'crois. Pis pas (h)un savait un mot d'anglais, pas un seul mot. Pis eux autres savaient pas un seul mot français. Ca fait qu'i'l'avaient entendu dire que mon mari parlait anglais et français. Ca y'était pareil sa'ez-vous, i'était canadien pis i'avait appris ça comm' i'faut. Pis i'ont été l'trouver pis i'ont offert trois fois les gages qu'i'avaient chez ses cousins.

(collection Lacourcière-Savard, enregistrement n° 985, 1950)

b. *Transcription des RFQ* :

Les maîtres là voulaient pas hausser les gages des- des- des- de ceux qui travaillaient dans la mine. Ils voulaient leur baisser leurs gages. Là, ils ont fait- ils ont fait entre eux-autres une- une assemblée. Puis ils ont fait venir des Français de France. Puis quand ils ont eu des Français de France, astheure il en a venu une vingtaine, je crois. Puis pas un savait un mot anglais, pas un seul mot! Puis ... eux-autres savaient pas un seul mot français. Ca fait qu'ils ont été- ils avaient entendu dire que mon mari parlait anglais et français. Ça lui était pareil savez vous, il était Canadien puis il avait appris ça comme il faut. Puis ils ont été le trouver puis ils ont offert trois fois les gages qu'il avait chez ses cousins! (XIX.020.32)

En plus des difficultés inhérentes habituelles associées à la consignation par écrit de l'oral, la transcription des RFQ a posé des défis particuliers, en raison notamment du lexique caractérisé par de nombreux archaïsmes et régionalismes inconnus (voire incompréhensibles dans certains cas) et de la terminologie spécialisée associée aux occupations, coutumes et traditions des conteurs (par exemple *sabourin*, *vrague*, *louvoyer*, *étambot*, *setlaine*, *plain*) aujourd'hui désuètes ou disparues. Quand des dictionnaires spécialisés n'ont pas permis de déterminer l'orthographe de ces formes, nous avons retenu la transcription originale. Qui plus est, nous n'avons employé d'orthographe ou des mécanismes de transcription idiosyncrasiques que s'ils facilitaient la saisie de données, notamment afin de distinguer l'utilisation productive de certaines unités lexicales de leur emploi dans des expressions figées. À titre d'exemple, nous avons adopté l'orthographe *astheure* pour l'expression adverbiale à *cette heure*, survenue 469 fois dans notre corpus, non pas pour donner une saveur « dialectale » (ce qui irait à l'encontre de notre objectif, mentionné ci-dessus, d'assurer l'accessibilité et l'extraction systématique des données), mais plutôt pour la distinguer à des fins d'analyse de ses constituants productifs (et beaucoup plus fréquents) : à (N = 7 574 occurrences), *cet/cette* (N = 572) et *heure* (N = 1 891). Ailleurs dans les RFQ, nous sommes arrivées aux mêmes fins en utilisant des traits d'union, comme pour *eux* (N = 216) et *autres* (N = 391) qui ont été joints par un trait d'union (*eux-autres* (N = 282)) lorsqu'ils formaient une unité de sens. Dans le même esprit, nous avons assigné aux formes productives des entrées indépendantes, même si les conventions orthographiques exigeaient un trait d'union (e.g., *ce mot là*). Ce protocole de transcription

a mené à la création d'un corpus contenant en tout 510 307 occurrences de mots. Il est entièrement informatisé, ce qui permet d'en extraire des données de manière très efficace.

### 5.5. Le caractère vernaculaire des RFQ

Le fait que les RFQ soient largement composés de contes et de légendes, peuplés de rois, d'ogres, de géants, de sorcières et d'autres personnages fantastiques, laisse croire que la langue employée par les conteurs pourrait être farcie de formes figées, archaïques et désuètes à l'oral. Des expressions telles que *il fut un temps* où se retrouve le passé simple aujourd'hui révolu et *n'eût été que* où s'affiche le temps périmé du plus-que-parfait du subjonctif sont courantes dans les prestations narratives, mais absentes de la conversation naturelle. La prépondérance de formes de ce type diminuerait l'utilité des RFQ comme témoin d'un stade antérieur du parler vernaculaire puisqu'il serait alors impossible de savoir avec certitude si elles étaient utilisées de manière productive ou si elles constituent des vestiges qui se retrouvent seulement dans certains genres de parler.

Nous avons effectué une analyse systématique des enregistrements constituant les RFQ, d'abord pour établir l'existence et l'étendue de la variabilité inhérente (caractéristique inéluçable de la langue parlée), et ensuite pour vérifier si des formes familières ou non standard figuraient dans le répertoire des variantes. Les résultats montrent que, même là où l'on pourrait s'attendre à un niveau de langue plutôt soutenu, comme dans le parler d'un roi, illustré à l'exemple (8), d'un prince (18a), d'une princesse (18b) et de Dieu lui-même (18c), on retrouve des traits non standard (soulignés dans les exemples, caractéristiques de l'usage ordinaire.

- (18) a. Prince : "Ah," il dit, "princesse, pour le dernier matin que je suis icitte, c'est pas possible que je [Ø] tuse pas un gibier de même à mon père". (XIX.018.467)
- b. Princesse : [Ø] m'en vas étouffer! Aye! Je me meurs! Certain, [Ø] me meurs! ... M'a mourir! M'a mourir! (XIX.018.407)
- c. [Dieu] : "Tu veux-tu me suivre, sacreur?" ... tu- tu vas me promettre de [Ø] plus sacrer." (XIX.023.2282)

À eux seuls, les exemples présentés en (18) comprennent non seulement des éléments lexicaux non standard, mais aussi des variantes vernaculaires de variables morphosyntaxiques, comme la régularisation de la morphologie du subjonctif (18a), le choix de la préposition possessive *à* (18a), la forme *m'a* du futur (18b), l'ellipse du sujet grammatical (18b), la particule d'interrogation *-tu* (18c) et l'élimination de la particule négative *ne* (18c) pour ne nommer que celles-là. Bien d'autres variantes vernaculaires se retrouvent dans les autres exemples reproduits tout au long du présent article. Ces manifestations sont une véritable manne, surtout en comparaison avec la rareté de tels exemples dans les représentations littéraires du français parlé auparavant, où la syntaxe est presque toujours entièrement normalisée (Ayres-Bennett 2000:341).

La variabilité se manifeste aussi quand le même conte est raconté par divers conteurs, situation qui entraînerait facilement une ritualisation des formes. Les passages en (19), où sont reproduites trois versions du conte baptisé *Deux conseils* (ou

*Trois conseils*), illustrent cette variabilité, qui persiste même lorsque les locuteurs «citent» un même personnage.

- (19) a. “Bien”, il dit, “je m’en vas te dire de toujours mettre (INF) ta colère au lendemain”, il dit ça. Il dit, “quiens, voilà un gâteau”, il dit, “que je te présente. Tu le couperas, tu l’entameras quand tu seras rendu dans ta famille, pas avant.” (XIX.001.445)
- b. “Le deuxième conseil”, il dit, “pour le reste de tes jours que tu aurais à vivre encore, mets (IMP) toujours ta colère au lendemain.” Il dit, “quoi que tu seras, que tu te choqueras là, que tu seras pour te revancher, attends à demain.” Il dit, “ce conseil là, il te coûte encore cinq piasses.” Donne son dix piasses au gars puis prend ces deux conseils là. Il dit, “prends bien garde à toi de les oublier.” Il dit, “astheure”, il dit, “j’ai un petit cadeau que j’ai envoyé à ta femme, un petit paquet pas gros, bien enveloppé.” Il dit, “je te défends de- . . . de le développer, ça”, il dit, “c’est pour ta femme.” (XIX.032.170)
- c. “Bien, tu mettras (FUT) toujours ta colère au lendemain.” “Hein?” “Ta colère au lendemain.” “Rien que ça?” “Bien, tu voiras.” Trois cents piasses qu’il lui donne là, puis trois bons souhaits. Tandis, ce temps là, lui, le gars avait cuit dans la journée puis il avait fait une grosse galette, grande galette là, puis il l’avait creusée un peu, puis il a mis ses trois cents piasses dedans. Puis il dit, “promets moi de manger cette galette là rien que quand tu seras rendu avec ta femme.” (XIX.033.1491)

En effet, chaque conteur fait employer à l’aubergiste une variante différente de la variable impérative : l’infinitif (19a) l’impératif présent (19b) et le futur fléchi (19c). La détection de tels cas de variabilité inhérente se trouve à la base de la démarche comparative que nous avons élaborée pour vérifier l’existence de changement linguistique (voir Poplack et Tagliamonte 2001). Cette façon d’exploiter ces données, illustrée à la section 8.1, diffère des fins auxquelles ce matériel de recherche a servi jusqu’à maintenant (Poirier 1973; Juneau 1976; Drapeau-Forzani 1977). De telles comparaisons de structures variables que nous effectuons entre deux stades de la langue nous permettent de déterminer s’il y a eu changement, éventuellement d’en tracer la trajectoire, et de repérer les facteurs linguistiques et extralinguistiques qui le contraignent.

## 6. LES RFQ COMME TÉMOIN D’UN STADE DU FRANÇAIS QUÉBÉCOIS ANTÉRIEUR AU CONTACT

Comme il a été mentionné précédemment, la constitution des RFQ a été motivée notamment par la volonté de documenter le rôle spécifique du contact entre langues dans le changement linguistique. Bon nombre des traits non standard du français canadien contemporain sont attribués au contact intense de cette langue avec l’anglais depuis au moins la Conquête britannique en 1760 (voir, e.g., Laurier 1989, King et Nadasdi 1999). Mais comment déterminer si un changement quelconque est attribuable au contact et non à l’évolution interne? Le seul moyen scientifique comporte deux volets : (i) remonter dans le temps pour comparer la structure linguistique en question avec celle qui prévalait dans la langue parlée antérieurement au contact, et (ii) examiner ses rapports avec la structure actuelle de variétés de repère hors contact



(voir Poplack et Tagliamonte 2001, Poplack et al. 2006) pour l'élaboration de la méthodologie afférente).

### 6.1. Le rôle de l'anglais dans le français québécois du 19<sup>e</sup> siècle

La croyance populaire veut qu'à peine quelques décennies après la Conquête le français canadien ait été saturé d'anglicismes. Une lettre anonyme publiée dans le journal *l'Aurore* en 1817, et signée «Un Québécois», affirme que «les anglicismes et surtout les barbarismes sont déjà si fréquents qu'en vérité je crains fort que nous ne parlions plus la langue française» (Leclerc 2005). Une autre lettre (souvent citée) écrite par de Tocqueville en 1831 au sujet du journal *Le Canadien* avance que «le style de ce journal est commun, mêlé d'anglicismes et de tournures étrangères» (Leclerc 2005). Ces extraits soulèvent une question cruciale : est-il légitime de considérer que le français contenu dans les RFQ représente, dans une perspective linguistique, un stade précédant le contact massif avec l'anglais? La prochaine section traitera de cette question.

À l'instar de la situation qui prévaut pour les données sociodémographiques, nous disposons de peu de renseignements sur le niveau de familiarité des informateurs des RFQ avec l'anglais. Seuls sept d'entre eux (n<sup>os</sup> 005, 017, 038, 040, 048, 053, 054) ont déclaré expressément connaître cette langue. Néanmoins, il est peu probable que les autres locuteurs aient pu entièrement échapper au contact avec l'anglais. D'après les récits des informateurs, nous estimons que le nombre d'anglophones présents sur les bateaux de pêche ou dans les camps de bûcherons n'était pas négligeable. Il arrivait aussi fréquemment que des Québécois se rendent dans des régions anglophones, comme l'Ontario et les États-Unis (Pomerleau 1997:25), pour travailler dans l'industrie forestière. Cependant, une seule informatrice (n<sup>o</sup> 048) mentionne avoir habité à l'un de ces endroits pendant une période de temps considérable.

D'ailleurs, l'extrait cité en (17) confirme que les connaissances fonctionnelles de l'anglais étaient suffisamment rares pour constituer une caractéristique digne de mention. Sans nier la possibilité de contact linguistique (qui, de toute façon, compte tenu de l'information disponible, est impossible à reconstruire pour ces informateurs), il faut plutôt se demander quelles conséquences linguistiques il a pu avoir sur le français québécois du 19<sup>e</sup> siècle. Les caractéristiques sociodémographiques des locuteurs et des communautés étant peu fiables pour prédire les conséquences du contact (Thomason et Kaufman 1988; Poplack et Tagliamonte 2001), il faut plutôt examiner les traces laissées dans la langue pour en déterminer l'effet éventuel. Conséquemment, sans entamer une analyse approfondie, la section qui suit évalue la présence de l'anglais dans les RFQ telle qu'elle apparaît par ses manifestations les plus saillantes, à savoir les emprunts lexicaux et les alternances de codes.

### 6.2. Emprunts lexicaux

L'emprunt lexical, que nous définissons comme l'incorporation d'un item d'origine anglaise (normalement un mot ou une expression) dans un discours par ailleurs français, est le résultat le plus inéluctable du contact. De fait, les concordances du corpus des RFQ font ressortir 1 101 occurrences d'origine anglaise. Néanmoins, par rapport

aux 510 307 mots du corpus, ceci ne représente que la somme infime de 0,2% de la production lexicale. Par rapport au taux global d'emprunts contenus dans le corpus contemporain de français parlé à Ottawa–Hull — lieu de contact intense avec l'anglais (soit un taux de 0,8%; Poplack et al. 1988) — le français des RFQ renferme un taux d'emprunts quatre fois inférieur.

De plus, 60% (665/1101) des emprunts des RFQ ont été produits par seulement sept informateurs (ceux qui ont signalé connaître l'anglais). Évidemment, il n'est pas nécessaire de connaître la langue source pour utiliser des mots qui en sont empruntés, surtout s'il s'agit de mots empruntés bien établis (e.g., *fun*, *gang*; Poplack et al. 1988). Néanmoins, la majorité des 44 informateurs qui composent l'échantillon des RFQ n'a employé qu'occasionnellement, sinon rarement, des mots d'origine anglaise au cours de leur enregistrement. Alors, en ce qui concerne le taux, l'emprunt est dans le meilleur des cas un phénomène mineur dans les RFQ. De plus, à l'encontre des emprunts établis, qui sont diffusés à l'échelle de la communauté, ceux retrouvés dans les RFQ sont d'usage très restreint. Environ la moitié sont des termes spécialisés portant sur un métier et, loin d'être légion dans le parler spontané, ont souvent été expressément suscités par les ethnologues, tel qu'en (20).

- (20) a. [Intervieweur] Monsieur Théoret, voulez-vous me faire la différence entre le rising, le grand bid, et la grand vrague?

[Informateur n<sup>o</sup> 040] C'est toute la même chose.

[Intervieweur] Non, c'est pas tout à fait le même chose. Vous avez là le carreau, puis le premier rang de doublé là, en dessous du carreau, comment appelez-vous ça?

[Informateur n<sup>o</sup> 040] C'est le rising. (XIX.040.5)

- b. [Intervieweur] Vous en avez pas d'autres mots comme ça? Des mots qui vous paraissent anglais, mais qui peuvent être norvégiens? Parce que celui-là [gaffel] est norvégien, j'en suis sûre.

[Informateur n<sup>o</sup> 053] Oui, gaffel. Ensuite, comment ce qu'on appelle ça ces (inc)<sup>7</sup> flakes ... flakes, c'est des vigneaux, ça.

[Intervieweur] Flake?

[Informateur n<sup>o</sup> 053] Flakes, je sais pas si c'est norvégien ou anglais.

(XIX.053.2244)

- c. [Intervieweur] Puis quand vous mettez des piles dans les stores, comment appelez-vous ça?

[Informateur n<sup>o</sup> 040] Ça c'est des bulk. C'est un mot anglais, ça. Bulk.

(XIX.040.1776)

La majorité de ces emprunts (55/65 types lexicaux) sont des expressions spécialisées associées aux bateaux et à la pêche (par exemple *bôme* [*<boom*], *flat*, *jib*, *keelson* [*<keelston*], *winch*), et de façon beaucoup moins importante (6/65 types) aux métiers forestiers (par exemple *corkées*, *derrick*, *drave* [*<[log] drive*], [*log*] *jam*). Ils ont donc ainsi une distribution très limitée. La quasi-totalité des expressions associées à la pêche, par exemple, proviennent des informateurs n<sup>os</sup> 040, 043 et

<sup>7</sup>Nous employons (inc) pour indiquer qu'un passage était incompréhensible à cause d'une faible qualité sonore, et ne pouvait donc pas être transcrit.

053. La terminologie forestière est de l'informateur n° 005. L'informateur n° 054 a fourni presque toutes les expressions associées aux jeux et danses (*baseball, hockey, marbles, tag, reel*).

De fait, à l'instar d'autres situations de bilinguisme bien documentées, la majorité des items d'origine anglaise sont des hapax ou des emprunts idiosyncrasiques (Poplack et al. 1988), produits par un seul locuteur (59%; 124/209; par exemple *barley, bob, floe, holstein, moonshine, settler*), ou deux (19%, 40/209; par exemple *boilée, fight* et ses dérivés, *homemade, nuttée, pin, satchel, snug, tipper, trawler*). Parmi ces emprunts de faible fréquence, quelques-uns (*back, baseball, bicycle, bill, clubs, strappe*) se sont convertis en emprunts répandus dans le français du 20<sup>e</sup> siècle, mais la plupart sont simplement disparus (Poplack et al. 1988; Poplack 1989). Moins de 4% (N = 8) des mots d'origine anglaise qui étaient répandus dans les RFQ continuent à l'être de nos jours : *all right, bâdrer, boss, run, smart, fun, gang, job*.

### 6.3. Alternances de codes

L'alternance de codes, ou l'emploi successif de syntagmes provenant de différentes langues à l'intérieur d'un seul énoncé, comme en (21), est caractéristique des collectivités bilingues des quatre coins du monde. Plus le contact est intense, plus les alternances sont supposées être nombreuses. En général, l'alternance de codes est fortement stigmatisée, d'autant plus lorsqu'elle se produit à l'intérieur d'une phrase. Selon la croyance populaire, c'est là où elle risque le plus de modifier la structure grammaticale des langues en contact (bien que personne n'en ait fait la preuve). Une recherche systématique parmi le quelque demi-million de mots des RFQ a fait ressortir seulement 69 cas d'alternance. À l'instar des emprunts, plus des trois quarts (N = 54/69) d'entre eux proviennent de seulement trois informateurs (n°s 005 et 014, qui sont bûcherons, et n° 053, un pêcheur). Et loin d'être parsemés dans tout leur discours, ces cas d'alternance sont concentrés dans quelques longues anecdotes ou blagues. L'exemple (21) illustre ce type d'alternance. Il s'agit d'une partie d'un récit de l'informateur n° 005 dans lequel il rapporte une conversation (en anglais) entre deux anglophones, le capitaine Smith et le contremaître Pat.

- (21) Le capitaine a crié, il dit, "the boom, it- it broke! the boom (inc)". J'ai dit, "hey, Pat! We will have to go on the loose! Slack the boom inside." La lune- il y avait- la lune était bonne mais le temps était couvert. Mais j'étais fini- il dit, "pas trop pire". Pilon vient à moi, il dit, "Marc, voilà notre temps." J'ai dit, "all right." J'ai dit, "hey, Pat, come on with us". Il pouvait pas refuser, il était foreman. J'ai dit, "come on, we are going to catch the boom and then we are going to pick up some timber." J'ai dit, "we are going to- to send that back and we are going to pass the chain in and we are going to- to save the- the timber on- on the lake." All right. Le voilà venu, le voilà venu avec nous-autres, j'ai dit, "on l'a!" (XIX.005.620)

Dans tous les cas d'alternance de codes pour l'informateur n° 014 sauf deux, il s'agit de la répétition de la question *what you call that?* («Comment t'appelles ça?»), employée de façon métalinguistique à des fins humoristiques, tel que l'illustre une longue blague au sujet d'un fils voyageur qui a perdu son français, dont un extrait est reproduit en (22).

- (22) Vous allez lui dire, “what you call that?” Ça veut dire ça, “comment ce que tu nommes ça?” Puis ainsi de suite : un assiette, une cuillère, une fourchette, toute. Ah, le bonhomme dit, “c’est bien”, il dit, “m’a faire ça”. Le bonhomme se fourre ça dans la tête comme il faut : “what you call that?”. Il attend à la messe puis quand ça vient le temps de dîner, il vient se mettre encore à table, puis le bonhomme prend un- une cuillère puis, “what you call that?” “Cuillère!” Prend une couteau<sup>8</sup>, “what you call that?” “Couteauine!” Prend un assiette, “what you call that?” “Assiettine!” (XIX.014.2766)

Les alternances de codes employées par l’informateur n°053, quant à elles, sont aussi de nature métalinguistique; elles se retrouvent principalement dans des contextes de recherche de terminologie particulière. Au lieu d’intégrer ces séquences de manière imperceptible dans le discours, comme c’est le cas chez les personnes hautement bilingues (Poplack 1985), le locuteur les met en évidence, en plaçant en apposition la traduction française (bien que l’intervieweur proteste que *gaffel* en (23b) est un mot norvégien).

- (23) a. Oui. Ce Monsieur Joe Bonn avait eu- eu en récompense de ses- de ses faits de guerre ce qu’on appelle en anglais a war grant. (XIX.053.1761)
- b. [Informateur n°053] A gaffel, une brassée de morue, c’est une gaffel qu’ils appelaient ça eux-autres, hein? Hein? A gaffel of fish, a gaffel of fish, c’est une brassée de morue.  
[Intervieweur] Oui, mais je crois que c’est norvégien ce mot-là?  
[Informateur n°053] Ah ça se pourrait bien, par exemple. (XIX.053.2235)
- c. Un épingle, a pin, qu’ils appellent, un épingle. (XIX.053.736)

Parmi les autres séquences de mots anglais figurent des interjections (*Jumping Jesus, oh my God, my gosh, by damn*) et des expressions (*hard times* ‘période difficile’, *bad luck* ‘malchance’, *fight for life* ‘combat pour la vie’). Le Tableau 2 donne la distribution des alternances de codes dans les RFQ selon leur fonction discursive.

**Tableau 2:** Distribution des alternances de codes selon la fonction

Fonction	N	%
Discours indirect	32	46
Métalinguistique	19	28
Interjection	9	13
Expression	6	9
Répétition	1	1
Alternance intra-phrastique	2	3
TOTAL	69	100

Le Tableau 2 montre que presque toutes les alternances de codes servent à des fins discursives spéciales. Cette façon d’utiliser deux langues crée une distance entre elles (Poplack 1985), de sorte qu’il est peu probable que l’une arrive à causer un changement grammatical dans l’autre. Par contre, les alternances de code intra-phrastiques — le seul type pouvant vraisemblablement modifier la syntaxe des langues en contact — sont rarissimes. Les deux seules occurrences sont reproduites en (24).

<sup>8</sup>Voir Klapka (2002) pour plus de renseignements sur la variabilité dans l’accord du genre.

- (24) a. Mais ensuite celle à Ti-Jean, elle passe right through. (XIX.001.88)
- b. Quand ça vient sur le soir, ce qu'ils aperçoivent? Une floating light qu'il y avait là, une light comme icitte là. (XIX.016.760)

Puisque la pertinence du corpus des RFQ comme stade antérieur repose en grande partie sur son caractère représentatif du français avant qu'il n'entre en contact avec l'anglais, la présente section s'est attardée à examiner en détails les manifestations de l'anglais ainsi que leur envergure. Nous avons vu que tant les emprunts que les alternances de codes y sont très rares, et qu'ils se retrouvent principalement chez un nombre restreint de locuteurs. En effet, 77% des informateurs des RFQ n'ont jamais alterné de code, ne serait-ce qu'une seule fois.

Les résultats présentés dans cette section suggèrent que les affirmations selon lesquelles le français canadien a été envahi d'anglicismes dès ses premiers contacts avec l'anglais (tout comme les observations contemporaines à cet égard, d'ailleurs) sont le fruit d'une «perception catégorique» qui n'est pas fondée sur l'étude systématique des faits. Au contraire, nous avons vu que, plus d'un siècle après la Conquête, les incursions de l'anglais dans le français des RFQ étaient peu nombreuses, de nature superficielle, restreintes à certains membres de la collectivité, et surtout, passagères! À preuve la vaste majorité des emprunts à l'anglais retrouvés au 19<sup>e</sup> siècle sont absents des variétés contemporaines du français (Poplack et al. 1988). Pour toutes ces raisons, nous concluons que le contact avec l'anglais n'a pas modifié la structure grammaticale du français enregistré dans les RFQ. À ce titre, ce corpus constitue un point de repère valide pour évaluer les variétés contemporaines.

## 7. LOCUTEURS D'ANTAN ET LOCUTEURS D'AUJOURD'HUI

Le dernier aspect à examiner pour situer les RFQ par rapport aux variétés contemporaines a trait aux locuteurs. Ce volet est pertinent pour toute étude linguistique en temps réel, *a fortiori* celles qui couvrent une grande période de l'histoire. Idéalement, les groupes de comparaison devraient être équivalents pour toutes les caractéristiques socio-économiques pertinentes. Or, plus il s'écoule de temps depuis l'enquête originale, plus les populations seront vraisemblablement différentes (Bailey 2002; Gordon et al. 2004). Ainsi, les conteurs des RFQ — bûcherons, pêcheurs et autres habitants en milieu rural — semblent être l'antithèse de la population urbaine d'Ottawa–Hull, qui forme le groupe de comparaison du 20<sup>e</sup> siècle. À part le fait que les données historiques survivent par hasard et non par dessein (Labov 1994:11), il faut comprendre les divergences entre les locuteurs d'antan et ceux d'aujourd'hui comme étant l'expression directe des grandes transformations sociales qui se sont opérées au Canada durant le dernier siècle et demi. Ces transformations ont eu des effets profonds sur la répartition géographique, la structure des classes et la scolarisation de la population canadienne française, ce qui a entraîné des différences substantielles entre les cohortes de locuteurs. Il serait possible d'avancer ces transformations pour expliquer les différences entre le français du 19<sup>e</sup> siècle représenté dans les RFQ et les variétés contemporaines. Selon Meillet (1921; cité dans Labov

1994), la seule variable qui peut expliquer le changement linguistique est le changement social. Or, le changement social n'occasionne pas le changement linguistique. En fait, les résultats d'un grand nombre d'études comparatives issues de la recherche menée au Laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa convergent pour montrer des parallèles remarquables entre les ensembles de données.

Presque toutes les variables morphosyntaxiques documentées dans les variétés contemporaines étaient non seulement présentes dans les RFQ, mais, plus important encore, étaient régies en grande partie par les mêmes contraintes. Parmi les exemples, on compte le choix variable du mode indicatif dans des contextes appelant (de façon prescriptive) le subjonctif (Poplack 1992, 1997; Poplack et St-Amand 2002; St-Amand 2002), le remplacement de l'imparfait par le conditionnel dans les protases de propositions complexes introduites par *si* (Leblanc 1999, 2002; Leblanc et Poplack 1999, 2003), la sélection de l'auxiliaire *avoir* pour des verbes «appelant» *être* (Willis 2000), la restriction du futur synthétique aux contextes négatifs (Poplack et Turpin 1999; Poplack et Dion 2009), l'effacement variable du pronom relatif *que* (Dion, 2003; Dion et Torres-Cacoullous 2003), la variation de l'accord du genre (Klapka 2002), la variation des pronoms (Blondeau 2002, 2003, 2004), l'ellipse du sujet grammatical (Leroux et Jarmasz 2006), et la formulation variable de questions (Elsig et Poplack 2006), entre autres. Les études de Klapka, de Dion et de St-Amand montrent en plus que les locuteurs des RFQ sont plus conservateurs par rapport aux changements en cours que leurs homologues les plus âgés du 20e siècle, et certaines variantes aujourd'hui éteintes ne l'étaient pas encore — par exemple, le passé simple (Leroux 2004). Tous ces éléments corroborent l'idée que leur langue représente un stade antérieur du français parlé au Québec.

Pour mettre en contexte cette stabilité, il suffit de tenir compte du fait que les locuteurs des RFQ étaient assez isolés et avaient relativement peu de contact avec d'autres dialectes. Par conséquent, ils avaient peu d'incitatifs à converger vers ces derniers. Leur manque de scolarité a minimisé la superposition de variantes formelles. Les traits morphosyntaxiques — l'objet de notre entreprise — semblent être plus stables que le lexique et la phonologie et, par-dessus tout, le parler vernaculaire dont étaient à la recherche les folkloristes paraît plus résistant au changement qui se produit au fil de la vie que les autres styles acquis après la période critique. Le rôle politique et culturel particulier du parler vernaculaire des francophones du Québec a sans doute contribué à sa stabilité aussi. Depuis la seconde moitié du 20e siècle, la variété de parler des classes ouvrières et rurales (autrefois baptisé avec désobligeance le joul) est le symbole de l'identité québécoise. La renaissance culturelle associée au mouvement souverainiste, en conjonction avec la mobilité ascendante des Canadiens français, a mené à la validation, souvent implicite, du parler vernaculaire comme langue du peuple québécois, une langue distincte du français métropolitain ou d'autres variétés étrangères superposées. Cela explique pourquoi presque tous les traits grammaticaux non standard attestés dans les RFQ demeurent aussi caractéristiques du parler vernaculaire contemporain<sup>9</sup>.

<sup>9</sup>Évidemment, cette stabilité ne prévaut pas pour le lexique.

## 8. CONTRIBUTION DES RFQ À L'ÉTUDE DU CHANGEMENT

Lacourcière (1946:492) lui-même a parlé de la valeur des enregistrements à des fins d'analyses linguistiques puisque ces documents peuvent servir non seulement de répertoire des variantes dialectales traditionnelles (25), mais aussi, de façon plus importante de notre point de vue, de témoin factuel d'un stade antérieur au stade contemporain du français québécois (26).

- (25) Une enquête sérieuse faite au Canada partout où l'on parle français révélerait, dans la phonétique, le vocabulaire et la syntaxe, les variantes les plus inattendues et les innovations les plus traditionnelles. (Lacourcière 1946:491)
- (26) Tandis que nos institutions religieuses, scolaires, politiques, professionnelles ont évolué et fatalement leur langue avec elles, le parler de nos habitants s'est conservé, comme la paysannerie elle-même, plus conforme à ce qu'il était. (Lacourcière 1946:492)

Cependant, à quelques exceptions près (Lafollette 1969; Juneau 1976; Poirier 1998), aucun chercheur à notre connaissance, ni même Lacourcière, n'a exploité ces enregistrements de façon systématique dans un cadre d'analyse linguistique, tel que nous avons entrepris de le faire. La dernière section du présent article servira à illustrer la façon dont nous exploitons les RFQ, et, ce faisant, à faire valoir l'utilité des RFQ pour l'étude du changement linguistique en temps réel.

### 8.1. Une étude de cas : l'évolution de la particule négative *ne* comme marqueur de formalité

Pour ce faire, nous nous servirons de l'analyse d'un des traits les plus amplement documentés du français, soit l'élision variable (ou selon certains la réinsertion) de la particule négative *ne*, tel qu'en (27).

- (27) Parce qu'en ce temps là l'argent n'était pas commune, savez-vous, elle l'était pas parlée beaucoup. (XIX.020.288)

La grammaire du français prescrit l'emploi de la particule de négation *ne* pour presque tous les contextes négatifs, mais dans la langue parlée, en particulier au Canada, cette marque est presque toujours absente. On convient généralement que *ne* n'a plus de rôle (linguistique) dans le système de négation du français, même si quelques occurrences persistent (voir aussi Sankoff et Vincent 1977), telles qu'en (27) et à l'Annexe A.

L'époque à laquelle s'est produit ce changement ne fait pas l'unanimité. Selon certains chercheurs (Posner 1985; Blanche-Benveniste et Jeanjean 1986), l'élision du *ne* était déjà répandue dans le français populaire du 17<sup>e</sup> siècle, mais selon d'autres (Pohl 1975; Ashby 1981; Ayres-Bennet 1994; Martineau et Mougeon 2003; Dufter et Stark 2005) la montée de ce phénomène est beaucoup plus récente. Martineau et Mougeon attribuent cette controverse (à juste titre à notre avis) à la pénurie de recherches diachroniques systématiques fondées sur des corpus. Ils tentent de remédier à la situation par l'entremise d'une analyse de la trajectoire sociolinguistique du *ne* sur plusieurs siècles à partir d'une série de sources écrites «choisies pour représenter le français oral non standard» (Martineau et Mougeon 2003:125, notre traduction).

En tant que rare source diachronique orale, le corpus des RFQ est utile pour cerner l'époque à laquelle la tendance à supprimer le *ne* est devenue la règle et, par le biais d'une comparaison quantitative systématique avec les sources contemporaines, pour établir la fonction actuelle de cette particule, si elle en a une. De plus, puisque les textes de français québécois du 19e siècle de Martineau et Mougéon sont issus d'une période (1842–1899) qui chevauche en grande partie celle pendant laquelle les informateurs des RFQ ont acquis leur français vernaculaire, cette comparaison contribuera à déterminer jusqu'à quel point les représentations écrites de la langue orale sont fiables, et par conséquent dans quelle mesure elles peuvent servir à repérer les périodes charnières du changement linguistique.

À l'aide de la méthode variationniste (Labov 1984; Sankoff 1988a, 1988b; Poplack 1993; Poplack et Tagliamonte 2001), nous avons d'abord repéré et extrait tous les énoncés où *ne* aurait pu figurer, soit tous les contextes comportant une marque post-verbale de négation (*pas, plus, rien (que), jamais, point, aucun(e), personne, guère*). Nous avons tenu compte des cas où le *ne* était en effet présent et des cas où il a été éliminé, ainsi que d'autres informations contextuelles pertinentes (tel le type de particule négative, type de sujet, type de complément verbal). Signalons que l'accès à de grandes quantités de données du parler naturel allié à l'efficacité du traitement informatique des données qu'a permis la constitution des RFQ nous donne la possibilité d'examiner un nombre de contextes négatifs largement supérieur à ce qui s'est fait auparavant, à savoir 9 438 contextes dans les RFQ et 61 316 en français contemporain (représenté par le Corpus du français parlé à Ottawa–Hull). Toutes ces données améliorent la fiabilité de nos résultats. Nous en avons comparé le comportement entre les ensembles de données, tant pour les taux d'occurrence du *ne* que pour les facteurs régissant son emploi variable.

**Tableau 3:** Taux de *ne* dans le français des 19e et 20e siècles

	N énoncés négatifs	N <i>ne</i>	% <i>ne</i>
19e siècle (RFQ)	9 438	12	0,1
20e siècle (Ottawa–Hull)	61 316	152	0,2

Les résultats présentés dans le Tableau 3 et la Figure 1 confirment les observations précédentes voulant que le *ne* soit presque sorti de l'usage en français canadien contemporain (e.g., Sankoff et Vincent 1980) : dans la région d'Ottawa–Hull, il est absent de 99,8 % de tous les contextes négatifs (fondamentalement le même taux que celui rapporté à Montréal). Ils montrent aussi que tel était déjà le cas au milieu du 19e siècle, ce qui fait qu'il n'y a pas eu de changement de taux.

Il est clair que, compte tenu de sa très faible occurrence, la particule *ne* ne véhicule pas la notion de négation, pas plus au 19e siècle qu'au 20e siècle. Il faut donc se demander à quoi elle pouvait bien servir, en supposant qu'elle avait effectivement une fonction dans le discours. Afin de répondre à cette question, nous avons systématiquement parcouru les RFQ pour vérifier si l'un des facteurs cités par des chercheurs comme étant responsable du conditionnement de la variabilité — par exemple, la





**Figure 1:** Trajectoire de l'élision de *ne* au 19e siècle

nature du sujet (Pohl 1975; Coveney 1996; Martineau et Mougeon 2003), celle du complément verbal (Martineau et Mougeon 2003), celle de la marque post-verbale de négation (Coveney 1996), l'identité lexicale du verbe (Pohl 1968; Ashby 1981; Moreau 1986; Coveney 1996) l'emphase ou la réparation (Grevisse 1986) avait un effet sur l'élision du *ne*. Une vérification des 12 énoncés négatifs avec *ne* (Annexe A) relevés dans les RFQ ne montre aucune association avec l'un de ces facteurs, ni avec un quelconque autre facteur<sup>10</sup>. Les phrases qui contiennent *ne* sont simplement des phrases négatives de tous les jours. Ce genre de choix apparemment aléatoire de variante correspond au portrait d'un élément grammatical déjà disparu du système. Si cette situation prévalait déjà au 19e siècle, pourquoi et comment la particule *ne* s'est-elle maintenue jusqu'à nos jours et au même taux infime?

Une comparaison des 152 occurrences du *ne* (0,2%) au 20e siècle (Tableau 4) révèle qu'un nombre disproportionné d'entre elles — 83% — se retrouvent dans des conversations abordant des thèmes associés à un niveau de langue formel, tels que la religion (28a), la langue (28b), l'éducation (28c), et de façon plus générale ce que nous avons appelé le discours moralisateur (28d). Ceci reflète précisément les tendances qu'ont identifiées Sankoff et Vincent (1977, 1980) pour le français de Montréal du début des années 1970.

- (28) a. Le Bon Dieu a dit “tu ne tueras point.” (XX.107.1636)
- b. On a vieilli en faisant le choix de bien parler notre français ou de ne pas bien le parler. (XX.115.1217)
- c. Puis si tu parlais, il te donnait un copiage, il te donnait deux feuilles : “je ne dois pas parler en classe”. (XX.025.1812)
- d. Je  $\emptyset$  pense pas que ce soit bon pour le jeune lui-même parce que la moindre petite épreuve, étant donné qu'il a tout eu, alors il ne peut pas l'accepter. (XX.106.323)

Ces quatre thèmes représentent moins du quart de tous les sujets abordés dans le *Corpus du français parlé à Ottawa-Hull*, mais un nombre démesuré des occurrences

<sup>10</sup>Le fait que la majorité des occurrences de la particule *ne* se retrouvent avec *pas* plutôt qu'une autre marque de négation, ainsi qu'avec un sujet pronominal plutôt qu'un syntagme nominal complexe, est simplement le résultat de tendances distributionnelles pour ces formes dans le corpus en général (les premiers étant beaucoup plus fréquents que leurs contreparties), et ne constitue pas une preuve que l'élision est plus fréquente dans des contextes particuliers.

**Tableau 4:** Distribution de *ne* selon le thème : 20e siècle

Thèmes	N <i>ne</i>	%
Religion	53	35
Discours moralisateur	40	26
Langue	26	17
Éducation	7	5
Expressions figées	5	3
Citations	4	3
Total de <i>ne</i> «spécialisés»	135	89
Autres <i>ne</i>	17	11
TOTAL	152	100

du *ne* sont concentrées ici. De plus, 6% des occurrences du *ne* apparaissent dans des expressions figées et des citations, telles qu'en (29).

(29) Si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à téléphoner. (XX.119.1941)

Ces résultats indiquent que 89% (N = 135) des occurrences du *ne* sont réservées à des emplois «hyperstylistiques» (Bell 1984), spécialisés ou figés. Cette association n'était pas apparente au 19e siècle, ce qui mène à se demander si cette expansion fonctionnelle (sans doute encouragée par la perte du rôle de négation qu'avait autrefois le *ne*) représente un changement. Pour éclaircir cette situation, nous avons fait de nouveau des comparaisons avec le français du 19e siècle contenu dans les RFQ. Nous avons déjà souligné que rien de particulier ne caractérisait alors les phrases avec *ne* (Annexe A). Il est vrai que l'Annexe A montre une quasi-citation d'un roi en (g), un énoncé adressé à un prince en (h) et une expression figée en (i). Toutefois, le principe d'imputabilité (Labov 1972) allié à la prépondérance des contes dans les RFQ ont permis de relever des milliers d'énoncés négatifs adressés à un roi, à un prince ou à un autre personnage noble ou prononcés par ces derniers qui sont dépourvus du *ne*. (Quatre d'entre eux apparaissent aux exemples 8, 18a et 18c.) Cela vient étayer notre observation voulant que cette particule n'est certainement pas concentrée dans ces contextes, contrairement à ce que nous avons vu pour le 20e siècle. L'une des explications plausibles a trait au fait qu'il est possible que, étant donné les critères employés par les ethnologues pour recueillir les données, les thèmes formels propices à l'emploi du *ne* en français contemporain n'aient simplement pas été abordés dans les RFQ. Pour pouvoir écarter cette possibilité, nous avons comparé la distribution générale des thèmes dans les deux corpus.

Le Tableau 5, où figure la distribution des thèmes dans un sous-échantillon des données des 19e et 20e siècles, montre que ni la langue ni l'éducation n'ont fait l'objet de discussion dans les RFQ. Ces thèmes n'auraient donc clairement pas pu être associés à la particule *ne*. Cependant, les deux corpus contiennent des discours moralisateurs et des conversations portant sur la religion. Il est donc particulièrement remarquable qu'il n'y ait aucune occurrence du *ne* dans ce premier contexte dans les données du 19e siècle, alors que 26% de celles qui se retrouvent au 20e siècle sont

**Tableau 5:** Distribution des thèmes de conversation selon le siècle

	Langue	Éducation	Discours moralisateur		Religion		Autre
	%	%	%	% de tous les <i>ne</i>	%	% de tous les <i>ne</i>	%
19e siècle (RFQ)	0,2	0,5	1,2	0	3,6	8	94,5
20e siècle (Ottawa–Hull)	11,1	5,5	3,7	26	3,8	35	76

**Tableau 6:** Distribution des *ne* selon le niveau socio-économique : 20e siècle

Niveau socio-économique	Quartier	N <i>ne</i>	%
Moyenne élevée	Mont-Bleu	46	30
Ouvrière élevée	West-End	35	23
Ouvrière	Vanier	25	16
Ouvrière	Basse-Ville	25	16
Ouvrière	Vieux-Hull	21	14
TOTAL		152	99*

\*Le total est calculé à partir de pourcentages arrondis.

associées au discours moralisateur. Le thème de la religion est encore plus révélateur, puisqu'il rend compte de la même proportion des thèmes abordés (3,6–3,8%) dans les deux corpus. Comparé à un taux de seulement 8% d'emploi du *ne* (soit une seule occurrence, reproduite en (30)) au 19e siècle, le taux contemporain de 35% (N = 53) représente une hausse très significative.

(30) Et puis, le curé du temps, bien n– ne voulant pas se- se soumettre, ils ont été ni plus ni moins excommuniés, hein? (XIX.027.334)

La présente association entre *ne* et un niveau de langue formel, qui se laisse deviner dans les Tableaux 4 et 5, est renforcée par la concentration parallèle de cette particule chez les informateurs de la classe moyenne élevée, comme le montre le Tableau 6. Ceci intensifie manifestement les connotations de prestige de cette particule ainsi que son lien avec le français soutenu<sup>11</sup>.

Notre comparaison des occurrences du *ne* dans le français québécois du 19e siècle par rapport au 20e siècle nous mène à la conclusion qu'il y a en effet eu un changement relativement récent dans l'utilisation de cette particule, mais que ce changement n'est pas lié à une diminution du taux de fréquence, qui est resté pratiquement le même. Le changement a plutôt eu lieu au niveau de la fonction : *ne* est

<sup>11</sup>En plus de l'émergence du rôle de la particule *ne* à titre de marqueur de formalité, il serait intéressant de savoir si elle était déjà un marqueur de classe sociale pour les Québécois au 19e siècle tel que le rapportent Martineau et Mougeon (2003) pour les personnages parisiens dans les pièces de théâtre de la même époque. Toutefois, l'échantillonnage des RFQ (voir la section 5.1) ne permet pas d'aborder cette question.

devenu un marqueur sociostylistique de formalité. Ce changement semble avoir été mené par les femmes, gardiennes habituelles de la langue standard. Malgré les données excessivement rares pour la particule *ne* en général, il vaut la peine de souligner que si les femmes représentent seulement le tiers des informateurs des RFQ, elles ont employé plus de la moitié des *ne*. Il se peut que ceci ait créé une situation propice à la spécialisation contemporaine du *ne* comme marqueur prestigieux de langue soutenue et, par extension, à son association avec les classes supérieures dans des styles formels.

Il est impossible de reconstituer tous les événements qui ont mené à la situation actuelle. Cependant, l'adoption de la scolarisation universelle au Québec dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle aurait certainement joué un rôle. À partir de ce moment-là, toute personne ayant reçu une instruction formelle en français aurait appris qu'avec chaque marqueur post-verbal de négation (*pas, jamais, etc.*), il faut aussi un *ne*. Les instances normatives n'ont cependant pas eu d'effet sur le parler spontané, puisque nous avons vu que le taux d'emploi du *ne* n'a guère changé depuis 1846 (voir Poplack et Malvar 2007 pour une situation semblable en portugais brésilien). Néanmoins les francophones ont bien compris que pour atteindre le registre de français soutenu, il faut glisser quelques *ne*. Cela justifie la prépondérance du *ne* spécifiquement dans des contextes exigeant un niveau de langue formel. C'est aussi ce qui explique pourquoi dans un énoncé contenant plusieurs contextes négatifs, on ne retrouve généralement qu'un seul *ne*. Sa présence est si saillante qu'une occurrence suffit à elle seule pour véhiculer l'information sociostylistique désirée. La situation du *ne* au 19<sup>e</sup> siècle nous permet de confirmer que même un morphème moribond sans tâche linguistique évidente n'est pas nécessairement voué aux oubliettes s'il maintient une fonction discursive.

Notre comparaison en temps réel de deux stades distincts de français parlé fournit des données précieuses sur l'évolution du français québécois. Elle nous permet ainsi de jeter un regard neuf sur les affirmations de Martineau et Mougeon (2003), pour qui la tendance vers l'élimination de *ne* se serait amplifiée pendant le 19<sup>e</sup> siècle en français québécois. En reprenant les données de leur corpus de textes écrits qui reflètent en principe le parler du 19<sup>e</sup> siècle, nous pouvons effectuer des comparaisons avec de véritables données orales contenues dans les RFQ qui représente la même période. Ces auteurs ont examiné 258 phrases négatives provenant de journaux intimes datant de 1842 à 1845, et 110 phrases négatives supplémentaires puisées dans des pièces de théâtre composées entre 1856 et 1899. Ils ont pris le soin de distinguer la provenance sociale des auteurs des journaux intimes et des personnages (tous issus de classes sociales semblables à celles des informateurs des RFQ), ainsi que des textes qu'ils présumant être représentatifs de leur français parlé. À l'instar des RFQ, ces textes comportent aussi selon eux plusieurs traits non standard. Les taux d'élimination du *ne* qu'ils ont obtenus s'élèvent à 40% dans le premier cas et à 57% dans le second. Entièrement conscients des risques associés à l'établissement de parallèles entre des textes littéraires et la langue parlée, Martineau et Mougeon (2003:126) se gardent bien d'avancer que leurs taux constituent de véritables mesures de la fréquence du *ne* à l'oral (p. 136). Néanmoins, en s'appuyant sur des preuves fournies par la

stratification sociale et le changement de style, ils concluent que l'élision du *ne* a pris de l'essor au cours du 19<sup>e</sup> siècle.

Par opposition, notre analyse des données des RFQ, qui vise le français de la même époque parlé par des locuteurs d'un même niveau social et employant un même niveau de langue, révèle un changement qui est essentiellement déjà terminé : le taux d'élision se situait déjà à 99,9%. Seulement neuf des 44 informateurs des RFQ utilisent le *ne* ne serait-ce qu'une seule fois; aucun ne le fait plus de deux fois. Nous n'avons décelé aucune incidence attribuable au style, au thème ou au genre discursif, ni aucune indication de stratification sociale : même Émilie Nadeau (n<sup>o</sup> 027), l'ancienne enseignante, emploie le *ne* de manière aussi parcimonieuse que les huit autres informateurs des RFQ qui ont fait usage de cette particule. Nous concluons que si l'élision du *ne* a atteint un tel niveau dès le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, son essor a sûrement eu lieu bien avant le tournant des années 1800.

Si l'on tient pour acquis que la méthode d'analyse quantitative est vraisemblablement équivalente entre les deux analyses, à quoi faut-il donc attribuer l'écart entre nos conclusions, basées sur des données orales en temps réel d'une portée historique de plus d'un siècle, et celles fondées sur des représentations écrites de l'oral (Martineau et Mougéon 2003)? Un élément de réponse réside certainement dans la nature de la variable linguistique étudiée. Nous avons observé ci-dessus que toute l'attention normative qu'a reçue l'emploi du *ne* n'a pas réussi à augmenter son taux dans la conversation spontanée. Mais elle a pu être suffisamment importante pour assurer sa présence à l'écrit (même dans des écrits mi-lettrés ou informels) bien après sa disparition à l'oral. Une situation analogue, bien que de sens inverse, a été relevée dans des variétés afro-américaines de l'anglais pour la variable *ain't* très saillante et stigmatisée. De façon surprenante, cette forme, si fréquente à l'oral, était absente des lettres de personnes « semi-lettrées » (Van Herk 1999), qui non seulement contenaient un grand nombre d'autres formes non standard, mais aussi d'étonnantes ressemblances avec l'oral (Van Herk et Poplack 2003). Un deuxième élément de réponse pourrait résider dans le fait que les représentations écrites traînent tout simplement derrière la langue parlée (voir par exemple Poplack et Malvar 2007).

## 9. CONCLUSIONS

Dans l'optique de contribuer à reconstruire l'histoire du français parlé, nous avons décrit dans le présent article un nouvel usage pour des enregistrements folkloriques sous-exploités. Une sélection judicieuse parmi ces enregistrements, qui a permis de retenir les locuteurs nés à la date la plus reculée possible et dont le discours s'approchait le plus d'une conversation spontanée, a servi à construire un corpus que nous avons baptisé les *Récits du français québécois d'autrefois*. Malgré le fait que la plupart des données sont issues de contes et de légendes, que l'on pourrait croire empreints d'un langage stylisé, un examen systématique a mis au jour les structures vernaculaires et la variabilité inhérente qui sont caractéristiques du parler non surveillé. Une analyse a aussi montré que la structure du français parlé par les locuteurs constituant le corpus n'avait pas été influencée par l'anglais. En misant sur le concept du temps apparent et en tenant compte de l'insularité des participants

ainsi que de la stabilité relative de leur parler vernaculaire et notamment de ses traits morphosyntaxiques, qui forment le principal objet de notre intérêt, nous avons postulé qu'il était peu probable que la morphologie et la syntaxe des locuteurs des RFQ aient été modifiés de manière sensible au cours de leur vie. Dans ces conditions, nous avons fait valoir que les enregistrements reflètent le parler vernaculaire du 19<sup>e</sup> siècle au Québec, une variété qui à tous égards sert de point de repère d'avant le contact par rapport aux variétés contemporaines.

À l'instar de toutes les sources diachroniques, ces enregistrements ne sont pas hors de toute remise en question, la plus importante étant la comparabilité des personnes ciblées par les folkloristes avec la population urbaine de la fin du 20<sup>e</sup> siècle. De telles différences sont inévitables quand une population est interviewée de nouveau (Bailey 2002), à plus forte raison quand de grands changements sociaux se sont produits entre-temps. Mais le changement social ne se traduit pas forcément par le changement linguistique. D'ailleurs, puisque nos recherches comparatives menées jusqu'à maintenant ont révélé remarquablement peu de changements qualitatifs au cœur même de la grammaire entre le parler d'autrefois et le parler contemporain, ces préoccupations n'ont pas leur pertinence ici. Nous avons avancé que cette stabilité peut être attribuée, du moins en partie, à la reconnaissance et à l'adoption du parler vernaculaire comme symbole de l'identité québécoise.

Quoi qu'il en soit, nous soutenons que les avantages conférés par ces enregistrements dépassent largement leurs inconvénients. Parmi les grands avantages, il y a le fait que ces données constituent de véritables exemples du parler au lieu de représentations de ce dernier. L'accès aux enregistrements et à leur transcription d'origine nous a fourni l'occasion unique de comparer les deux, un exercice qui a mis en perspective les représentations littéraires, sur lesquelles se sont fondées jusqu'ici les linguistes historiques. Par contraste à ces représentations, les folkloristes ont accordé une grande importance au parler naturel et ont élaboré des méthodes précises pour le susciter; on peut supposer qu'ils ont donné des instructions à leurs transcrip-teurs pour ne pas qu'ils s'en éloignent. Or, même dans des circonstances aussi favorables à la représentation fidèle du parler, les écarts entre les transcriptions et les enregistrements étaient tellement vastes qu'ils annulaient l'utilité de la transcription comme source fiable de données sur la langue parlée. Comme pour tous les autres portraits historiques de l'oral (Ayres-Bennett 2000; Wüest 2002), les transcriptions originales des Archives de folklore véhiculaient la «saveur parlée» en grande partie par le biais d'une orthographe et de traits phonétiques non standard. En conséquence, les traits morphosyntaxiques vernaculaires étaient nettement sous-représentés.

Notre étude ajoute une mise en garde à celles déjà exprimées par les chercheurs tentant de reconstruire le parler vernaculaire à partir de textes écrits. Dans un tel contexte, la valeur extraordinaire des RFQ comme représentation orale du parler d'autrefois prend tout son sens.

#### RÉFÉRENCES

- Anderson, Steven R. et David W. Lightfoot. 2002. *The language organ : Linguistics as cognitive physiology*. Cambridge : Cambridge University Press.

- Ashby, William. 1981. The loss of the negative particle *ne* in French : A syntactic change in progress. *Language* 57:674–687.
- Ayres-Bennet, Wendy. 1994. Negative evidence : Or another look at the non-use of *ne* in 17th-century French. *French Studies* 48:63–85.
- Ayres-Bennet, Wendy. 2000. Voices from the past : Sources of seventeenth-century spoken French. *Romansiche Forschungen* 112:323–348.
- Ayres-Bennet, Wendy. 2004. *Sociolinguistic variation in seventeenth-century France : Methodology and case studies*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Bailey, Guy. 2002. Real and apparent time. Dans *The handbook of language variation and change*, dir. J.K. Chambers, Peter Trudgill et Natalie Schilling-Estes, 312–332. Oxford : Blackwell.
- Bailey, Guy, Tom Wikle, Jan Tillery et Lori Sand. 1991. The apparent-time construct. *Language variation and change* 3:241–264.
- Baugh, John. 1996. Dimensions of a theory of econolinguistics. Dans *Towards a social science of language : Papers in honor of William Labov*, vol. I, dir. Gregory Guy, Crawford Feagin, Deborah Schiffrin et John Baugh, 397–419. Amsterdam : John Benjamins.
- Bell, Allan. 1984. Language style as audience design. *Language in Society* 13:145–204.
- Blanche-Benveniste, Claire et Colette Jeanjean. 1986. *Le français parlé : Transcription et édition*. Paris : Didier.
- Blondeau, Hélène. 2002. Retracer la voie du changement en temps réel en français québécois. Communication présentée au congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique, Toronto.
- Blondeau, Hélène. 2003. The old *nous* and the new *nous*. A comparison of 19th and 20th century spoken Quebec French. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 9(2):1–15.
- Blondeau, Hélène. 2004. Variation pronominale et changement d'usage en français québécois du 19e et 20e siècles. Communication présentée au congrès DIACHRO-II, Phénomènes de changement en français, Paris.
- Carruthers, Janice. 2003. Tense, orality and narration : The case of the *néo-conte*. *French Studies* 57:501–520.
- Chambers, J.K. et Peter Trudgill. 1980. *Dialectology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Corbeil, Jean-Claude. 1976. Origine historique de la situation linguistique québécoise. *Langue française* 31:6–19.
- Coveney, Aidan. 1996. *Variability in spoken French*. Exeter : Elm Bank.
- Cukor-Avila, Patricia. 2000. The stability of individual vernaculars. Ms., University of North Texas.
- Daveluy, Michelle. 1987. L'usage des déterminants démonstratifs dans la communauté francophone de Montréal en 1971 et 1984. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Dion, Nathalie. 2003. L'effacement du *que* en français canadien : Une étude en temps réel. Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa.
- Dion, Nathalie et Rena Torres-Cacoullous. 2003. À la recherche du *que* perdu : Une étude en temps réel. Communication présentée au congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique, Halifax.
- Dorion, Nicole. 1984. Le cheminement d'un fondateur : Luc Lacourcière. *Culture & tradition* 8:73–86.
- Drapeau-Forzani, Denyse. 1977. Contribution à l'étude lexicale de contes québécois du début du 20e siècle. Étude des mouvements, des pensées et des sentiments de l'homme. Mémoire de maîtrise, Université Laval.

- Dufter, Andreas et Elisabeth Stark. 2005. Variable *ne* omission in French negation : Reconstructing change in spoken varieties. Communication présentée au congrès ICLaVE 3 (International Conference on Language Variation in Europe), Amsterdam.
- Elsig, Martin et Shana Poplack. 2006. Transplanted dialects and language change : Question formation in Québec. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics : Selected papers from NWAWE34* 12(2):77–90.
- Gordon, Elizabeth, Lyle Campbell, Jennifer Hay, Margaret MacLagan, Andrea Sudbury et Peter Trudgill. 2004. *New Zealand English : Its origins and evolution*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Grevisse, Maurice. 1986. *Le bon usage : Grammaire française*. Paris : J. Duculot.
- Juneau, Marcel. 1976. La jument qui crotte de l'argent. Conte populaire recueilli aux Grandes-Bergeronnes (Québec). *Édition et étude linguistique*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- King, Ruth et Terry Nadasdi. 1999. The expression of evidentiality in French-English bilingual discourse. *Language in Society* 23:355–365.
- Klapka, Lyne. 2002. Étude comparative : L'accord du genre en français québécois au XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècles. Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa.
- L'Aurore*. 1817–1819. Montréal. M. Bibeau
- Labov, William. 1966. *The social stratification of English in New York City*. Washington, DC : Center for Applied Linguistics.
- Labov, William. 1972. *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia : University of Pennsylvania Press.
- Labov, William. 1984. Field methods of the project on linguistic change and variation. Dans *Language in use : Readings in sociolinguistics*, dir. John Baugh et Joel Sherzer, 28–54. Englewood Cliffs, NJ : Prentice-Hall.
- Labov, William. 1994. *Principles of linguistic change*, vol. 1 : *Internal factors*. Oxford : Blackwell.
- Labov, William et Julie Auger. 1998. The effect of normal aging on discourse : A sociolinguistic approach. Dans *Narrative discourse in neurologically impaired and normal aging adults*, dir. Hiram H. Brownell et Yves Joannet, 115–134. San Diego, CA : Singular.
- Lacourcière, Luc. 1946. La langue et le folklore. *Canada français* 33:489–500.
- Lacourcière, Luc. 1949. Nos richesses folkloriques et linguistiques. *Revue de l'Université Laval* 3 :812–815.
- Lacourcière, Luc. 1959. Contes et légendes. Dans *Le congrès de la refrancisation, Québec, 21–24 juin 1957*. Vol. 6, pp. 25–35. Québec : Éditions Ferland.
- Lacourcière, Luc. 1961. Le conte populaire français en Amérique du Nord. Dans *Internationaler Kongress der Volkserzählforscher*, dir. Kurt Ranke, 142–151. Berlin : Gruyter.
- Lacourcière, Luc. 1966. La tradition orale au Canada. Dans *Cahiers de l'Institut d'histoire, n° 7 : France et Canada français du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle (colloque d'histoire)*, dir. Claude Galarneau et Elzéar Lavoie, 223–243. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Lacourcière, Luc. 1973. Présence de la Corriveau. *Les Cahiers des Dix* 38:229–264.
- Lacourcière, Luc. 1975. *Trois contes populaires recueillis et présentés par Luc Lacourcière*. Montréal : Sono.
- Lacourcière, Luc et Félix-Antoine Savard. 1950. Canadian folktales recorded during the summer of 1948 in Charlevoix and Beauce Counties. *National Museum of Canada Bulletin* 118:63–65.
- Lacourcière, Luc et Félix-Antoine Savard. 1951. Canadian folk songs, collected at Baie-des-Rochers (Charlevoix). Dans *Annual report of the National Museum of Canada for the fiscal year 1949–1950* 123:84–87. Ottawa : The Minister of Resources and Development.



- Lacourcière, Luc et Félix-Antoine Savard. 1953. Mots et choses d'Acadie. Dans *Annual report of the National Museum of Canada for the fiscal year 1951–1952* 128:98–102 Ottawa : The Minister of Resources and Development.
- La Follette, James E. 1969. *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français : Morphologie et syntaxe*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Laurier, Michel. 1989. Le Subjonctif dans le parler franco-ontarien : Un mode en voie de disparition? Dans *Le Français canadien parlé hors du Québec : aperçu sociolinguistique*, dir. Raymond Mougeon et Édouard Beniak, 105–126. Québec : Presses de l'Université Laval.
- LeBlanc, Carmen. 1999. Du conditionnel dans les propositions hypothétiques en *si* : Cet intrus. Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa.
- LeBlanc, Carmen. 2002. The conditioning of the French conditional redux : A real-time analysis. Communication présentée au congrès NWAV (New Ways of Analyzing Variation) 31, Palo Alto, CA.
- LeBlanc, Carmen et Shana Poplack. 1999. Conditions on the conditional. Communication présentée au congrès LSRL (Linguistic Symposium on Romance Languages), Ann Arbor, MI.
- LeBlanc, Carmen et Shana Poplack. 2003. Les *si* chassent les *-rais*? : Une étude du conditionnel en temps réel. Communication présentée au congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique, Halifax.
- Leclerc, Jacques. 2005. Histoire de la langue française au Québec : Le régime britannique (1760–1840). Dans *L'aménagement linguistique dans le monde*. Québec : Trésor de la langue française au Québec, Université Laval.  
[www.tlfg.ulaval.ca/ax1/francophonie/HISTfrQC\\\_s2\\\_Britannique.htm](http://www.tlfg.ulaval.ca/ax1/francophonie/HISTfrQC\_s2\_Britannique.htm).
- Leroux, Martine. 2004. Relics of the Canadian French past. Communication présentée au congrès NWAV (New Ways of Analyzing Variation) 33, Ann Arbor, MI.
- Leroux, Martine et Lidia-Gabriela Jarmasz. 2006. A study about nothing : Null subjects as a diagnostic of convergence between English and French. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics : Selected Papers from NWAV 34* 12(2):1–14.
- Lessard, Pierre. 1989. Variabilité linguistique et variabilité sociale dans la communauté francophone de Montréal. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Lightfoot, David. 1999. *The development of language : Acquisition, change and evolution*. Malden, MA : Blackwell.
- Lodge, Anthony. 1996. Stereotypes of vernacular pronunciation in seventeenth- and eighteenth-century Paris. *Zeitschrift für romanische Philologie* 112:205–231.
- Lodge, Anthony. 2003. Reallocation between standard and vernacular in early modern Paris. *Sociolinguistica* 17:88–107.
- Martineau, France. 2005. Perspectives sur le changement linguistique : Aux sources du français canadien. *Revue canadienne de linguistique* 50:173–213.
- Martineau, France et Raymond Mougeon. 2003. A sociolinguistic study of the origins of *ne* deletion in European and Quebec French. *Language* 79:118–152
- Meillet, Antoine. 1921. *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Société linguistique de Paris.
- Moreau, Marie-Louise. 1986. Les séquences préformées : Entre les combinaisons libres et les idiomatismes. Le cas de la négation avec ou sans *ne*. *Le Français moderne* 54:137–160.
- Mougeon, Raymond et Édouard Bénéniak, dir. 1994. *Les origines du français québécois*. Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Pohl, Jacques. 1968. *Ne* dans le français parlé contemporain : Les modalités de son abandon. *Actes du XIe congrès international de linguistique et philologie romanes* 3:1343–1359.

- Pohl, Jacques. 1975. L'omission de *ne* dans le français contemporain. *Le français dans le monde* 14:17–23.
- Poirier, Claude. 1973. La langue de Paul Vachon, notaire québécois du dix-septième siècle. Étude phonétique. Mémoire de maîtrise, Université Laval.
- Poirier, Claude, dir. 1998. *Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécismes*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Pomerleau, Jeanne. 1997. *Bûcherons, raftmen et draveurs : 1850–1960*. Sainte-Foy : Éditions J.-C. Dupont.
- Poplack, Shana. 1985. Contrasting patterns of code-switching in two communities. Dans *Methods V : Papers from the V International Conference on Methods in Dialectology*, dir. Henry J. Warkentyne, 363–385. Victoria : University of Victoria.
- Poplack, Shana. 1989. The care and handling of a mega-corpus. Dans *Language change and variation*, dir. Ralph Fasold et Deborah Schiffrin, 411–451. Amsterdam : John Benjamins.
- Poplack, Shana. 1992. The inherent variability of the French subjunctive. Dans *Theoretical analyses in Romance linguistics*, dir. Christiane Laeufer et Terrell Morgan, 235–263. Amsterdam : John Benjamins.
- Poplack, Shana. 1993. Variation theory and language contact. Dans *American dialect research : An anthology celebrating the 100th anniversary of the American Dialect Society*, dir. Dennis Preston, 251–286. Amsterdam : John Benjamins.
- Poplack, Shana. 1997. The sociolinguistic dynamics of apparent convergence. Dans *Towards a social science of language*, dir. Gregory Guy, John Baugh et Deborah Schiffrin, 285–309. Amsterdam : John Benjamins.
- Poplack, Shana. 2000. Variation, prescription and praxis : Stages of prescriptive grief. Communication présentée au congrès Sociolinguistics Symposium, Bristol.
- Poplack, Shana. 2007. Foreword. Dans *Creating and digitizing language corpora*, dir. Joan C. Beal, Karen P. Corrigan, et Hermann L. Moisl, ix–xiii. Houndmills : Palgrave-Macmillan.
- Poplack, Shana et Nathalie Dion. 2009. Prescription and praxis : The evolution of future temporal reference in French. *Language* 85:557–558.
- Poplack, Shana, Nathalie Dion, Lidia-Gabriela Jarmasz, Carmen LeBlanc, et Nicole Rosen. 2002. *Répertoire historique des grammaires du français*. Corpus et documentation. Laboratoire de sociolinguistique, Université d'Ottawa.
- Poplack, Shana, Adrienne Jones, Allison V. Lealess, Martine Leroux, Chelsea T. Smith, Yukiko Yoshizumi, Lauren Zentz et Nathalie Dion. 2006. Assessing convergence in contact languages. Communication présentée au congrès NWAV (New Ways of Analyzing Variation) 35, Columbus, OH.
- Poplack, Shana et Elisabete Malvar. 2007. Elucidating the transition period in linguistic change. *Probus* 19:121–169.
- Poplack, Shana, David Sankoff et Chris Miller. 1988. The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation. *Linguistics* 26:47–104.
- Poplack, Shana et Anne St-Amand. 2002. Adviene que pourra : Retour sur le subjonctif français. Communication présentée au congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique, Toronto.
- Poplack, Shana et Sali Tagliamonte. 1991. African American English in the diaspora : Evidence from old-line Nova Scotians. *Language Variation and Change* 3:301–339.
- Poplack, Shana et Sali Tagliamonte. 2001. *African American English in the diaspora*. Oxford : Blackwell Publishers.
- Poplack, Shana et Danielle Turpin. 1999. Does the *FUTUR* have a future in (Canadian) French? *Probus* 11:133–164

- Poplack, Shana, James Walker et Rebecca Malcolmson. 2006. An English “like no other”? : Language contact and change in Quebec. *Revue canadienne de linguistique* 51:185–213.
- Posner, Rebecca. 1985. Post-verbal negation in non-standard French : A historical and comparative view. *Romance Philology* 39:170–97.
- Roy, Carmen. 1958. *Enquête de Mme Roy : Transcriptions des bandes sonores (1958)*. Musée canadien des civilisations. Bibliothèque, archives et services de documentation. Dossier Roy-A-131, boîte 473, f. 5.
- Roy, Carmen. 1981. *Littérature orale en Gaspésie*. 2e éd. Ottawa : Léméac.
- Roy, Carmen. 1982. “Quel était l’avenir du folklore?”. *Folklore* 6:3–4.
- Sankoff, David. 1988a. Sociolinguistics and syntactic variation. Dans *Linguistics : The Cambridge Survey*, vol. IV : *Language : The socio-cultural context*, dir. Frederick J. Newmeyer, 140–161. Cambridge : Cambridge University Press.
- Sankoff, David. 1988b. Variable rules. Dans *Sociolinguistics : An international handbook of the science of language and society*, dir. Ulrich Ammon, Norbert Dittmar et Klaus Mattheier, 984–997. Berlin : Walter de Gruyter.
- Sankoff, Gillian. 2005. Cross-sectional and longitudinal studies in sociolinguistics. Dans *Sociolinguistics : An international handbook of the science of language and society*, vol. 2, dir. Ulrich Ammon, Norbert Dittmar, Klaus J. Mattheier et Peter Trudgill, 1003–1013. Berlin : Walter de Gruyter.
- Sankoff, Gillian et Hélène Blondeau. 2007. Language change across the lifespan : /t/ in Montreal French. *Language* 83:560–579.
- Sankoff, Gillian et Diane Vincent. 1977. L’emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal. *Le Français moderne* 45:243–254.
- Sankoff, Gillian et Diane Vincent. 1980. The productive use of *ne* in spoken Montréal French. Dans *The social life of language*, dir. Gillian Sankoff, 295–310. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- Sankoff, Gillian, Suzanne Evans Wagner, Pierrette Thibault et Hélène Blondeau. 2006. Changement linguistique ou changement des locuteurs? Deux problèmes de morphologie verbale à travers le temps. Communication présentée au Colloque international sur les variétés de français au Canada, Kingston.
- St-Amand, Anne. 2002. Le subjonctif suivant une expression non-verbale. Mémoire de maîtrise, Université d’Ottawa.
- Thomason, Sarah Grey et Terrence Kaufman. 1988. *Language contact, creolization and genetic linguistics*. Berkeley : University of California Press.
- Van Herk, Gerard. 1999. “Ain’t-shaped holes” and standard English that isn’t : Negation and literacy in Early African American English letters. Communication présentée au congrès Methods 10, St. John’s.
- Van Herk, Gerard et Shana Poplack. 2003. Rewriting the past : Bare verbs in the Ottawa Repository of Early African American Correspondence. *Journal of Pidgin and Creole Languages* 18:231–266.
- Willis, Lauren. 2000. *Être ou ne plus être : Auxiliary alternation in Ottawa–Hull French*. Thèse de maîtrise, Université d’Ottawa.
- Wüest, Jakob. 2002. Marques d’oralité et conventions littéraires dans les anciens textes en français populaire. Dans *Interpreting the history of French : A Festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday*, dir. Rodney Sampson et Wendy Ayres-Bennett, 297–311. Amsterdam : Rodopi.

**ANNEXE A :****OCCURRENCES DU *ne* DANS LES RFQ**

- a Le ... le- le géant ne fait pas de cas. (XIX.004.2255)
- b Il cherche un secousse, mais il ne trouve rien. (XIX.018.1067)
- c Voilà cinq minutes qui passent, Ti-Jean a les bras ouverts pour ne pas toucher à la princesse. (XIX.018.2781)
- d Parce qu'en ce temps là l'argent n'était pas commune, savez-vous, elle l'était pas parlée beaucoup. (XIX.020.288)
- e Et puis, le curé du temps, bien n- ne voulant pas se- se soumettre, ils ont été ni plus, ni moins excommuniés, hein? (XIX.027.335)
- f Non, je ne crois pas, mais seulement que, je le tiens de ma mère, elle, bien ... (XIX.027.402)
- g "Bien", elle dit, "peut-être", elle dit, "que le roi ne dira rien." (XIX.036.3957)
- h "Bien", elle dit, "monsieur, monsieur le prince", elle dit, "on ne refusera pas." (XIX.038.1666)
- i On dit que pierre qui mousse- qui roule, ne ramasse pas de mousse. (XIX.045.61)
- j Je ne crois pas. (XIX.046.864)
- k Ce- ce n'était pas une camisole. (XIX.052.300)
- l Les tapis de plancher ce n'était pas tissé, c'était tressé. (XIX.052.1529)